



L'ÉDUCATION à VOIX HAUTE  
plaidoyer et responsabilité sociale



## Evaluation externe de la première phase du PROJET/EOL- ASO EPT Niger

ISSA Kassoum

EOL pour ASO EPT-NIGER

02 janvier 2022

1. Accusé de réception (le cas échéant: facultatif)

### **Listes des évaluateurs associés :**

- 1.....
  - 2.....
  - 3.....
  - 4.....

### **Liste des personnes questionnées :**



## Table des matières

Liste des tableaux, liste des annexes, .....	v
Liste d'acronymes, .....	vi
Résumé .....	vii
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>I. CONTEXTE .....</b>	<b>1</b>
1.1. Contexte international .....	1
1.2. Contexte continental et régional .....	2
1.3. Contexte national.....	2
<b>II. Description de la Coalition Nationale de l'Education.....</b>	<b>7</b>
<b>III. Intervention du projet EOL et théorie du changement .....</b>	<b>8</b>
<b>IV. Objectif de l'évaluation.....</b>	<b>9</b>
<b>V. Portée et méthodologie de l'évaluation et limitation de l'évaluation .....</b>	<b>10</b>
<b>VI. Revue de la littérature: évaluation des résultats sur la base des rapports disponibles.....</b>	<b>10</b>
<b>VII. Résultats de l'évaluation:.....</b>	<b>12</b>
7.1 résultats sur la pertinence .....	12
7.2 Résultats sur l'efficacité .....	18
7.3 Résultats sur l'efficience .....	21
7.4 Résultats sur l'impact.....	36
7.5 Résultats par rapport à la durabilité .....	36
7.6 Résultats sur les questions transversales .....	37
<b>VIII. Leçons apprises et adaptations : .....</b>	<b>39</b>
<b>IX. Questions transversales / Questions d'intérêt particulier .....</b>	<b>39</b>
<b>X. Analyse et discussion .....</b>	<b>41</b>
<b>XI. Enseignements tirés, bonnes pratiques, études de cas.....</b>	<b>43</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>44</b>

**Liste des tableaux, figures, grilles, liste des annexes,**

Tableau 1: Evolution de la structure de la population par principaux groupes d'âge, 2001-2012 et projections 2018-2030 .....	4
Tableau 2: Ressources allouées à l'éducation (en milliards de FCFA).....	6
Figure 1 : <i>Carte administrative du Niger</i> .....	4
Grille d'observation 1 :.....	12
Grille d'observation 2 :.....	13
Grille d'observation 3 :.....	14
Grille d'observation 4 :.....	15
Grille d'observation 5 :.....	16
Grille d'observation 6 :.....	17
Grille d'observation 7 :.....	18
Grille d'observation 8 :.....	21
Grille d'observation 9 : aspects transversaux de l'intervention EOL.....	39
Grille d'observation 10 : ODD4 et la stratégie de ASO.....	39
Grille d'observation 11 : .....	41

## Liste d'acronymes,

<b>ANCEFA :</b>	African Nework Campaign for Education For All ( <i>Réseau Africain de Campagne et de Plaidoyer pour l'Education Pour Tous</i> )
<b>ASO/EPT :</b>	Association des Syndicats et ONG / Education Pour Tous
<b>CAPED :</b>	Cellule d'Appui PEDagogique
<b>CCONG :</b>	Consultation Collective des Organisations Non Gouvernementales
<b>CEDEAO :</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CME :</b>	Campagne Mondiale pour l'Education.
<b>DGAPJ :</b>	Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et Judiciaire
<b>DLP :</b>	Direction de la Législation Pénale / Pénitenciaire
<b>EPT :</b>	Education Pour Tous
<b>ESH :</b>	Enfant en Situation de Handicap
<b>EOL :</b>	Education Out Loud ( <i>Education à Haute Voix</i> )
<b>FCSE :</b>	Fonds Commun Sectoriel de l'Education
<b>GLPE :</b>	Groupe Locale des Partenaires de l'Education
<b>GPE:</b>	Global Partnership for Education ( <i>Partenariat Mondial pour l'Education</i> )
<b>INS :</b>	Institut National de la Statistique
<b>LMD:</b>	Licence-Master-Doctorat
<b>LOSEN :</b>	Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien
<b>ME/F:</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MEP/A/PLN/EC :</b>	Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alpabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique
<b>MEP/T :</b>	Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques
<b>MFP/RA :</b>	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
<b>MESU/DD :</b>	Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
<b>MHA :</b>	Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement
<b>MISP/D/ACR :</b>	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses
<b>MSP :</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>NEC :</b>	Coalitions Nationales pour l'Education
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OMD :</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>PDDE :</b>	Programme Décennal de Développement de l'Education
<b>PDES:</b>	Plan de Développement Economique et Social
<b>PMIE :</b>	Partenariat Mondial pour l'Education
<b>PRN :</b>	Présidence de la République du Niger
<b>PSEF:</b>	Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation
<b>PTF :</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>PTSEF:</b>	Plan de Transition du Secteur de l'Education et de la Formation
<b>RESEN :</b>	Rapport d'Etat sur le Système Educatif National du Niger
<b>RGPH :</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>UA :</b>	Union Africaine
<b>UEMOA :</b>	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de L'Ouest

## Résumé

La Coalition ASO EPT-Niger est un regroupement des Associations, des Syndicats et des ONGs actives en éducation pour plaider en faveur d'une éducation de qualité pour tous au Niger (EPT).

La vision de la coalition est de contribuer à garantir une éducation de qualité gratuite et inclusive durable aux citoyennes et citoyens pour bâtir une nation unie, forte, démocratique et devenir leader des organisations de la société civile actives en éducation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, la Coalition nigérienne des Associations, Syndicats et ONG de Campagne, (ASO EPT) a reçu une subvention du fonds Education Out Loud (EOL) en 2020. En effet, ce fonds a été créé par le Partenariat Mondial pour l'Education (GPE) pour soutenir les organisations de la société civile dans leurs efforts de plaider en faveur de l'amélioration des systèmes nationaux d'éducation publique dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, dans le but de s'assurer que les systèmes nationaux d'éducation publique deviennent plus forts pour produire une éducation de qualité, égalitaire et transformatrice de genre pour tous, y compris pour les groupes marginalisés.

EOL OC1 apporte aussi un soutien aux coalitions nationales de l'éducation pour leur permettre d'exister et de participer d'une voix coordonnée aux discussions sur les politiques éducatives afin de défendre le droit à l'éducation pour tous et en particulier pour les groupes marginalisés. Les subventions de l'OC1 soutiennent également le renforcement des capacités et des compétences des coalitions nationales de l'éducation afin qu'elles puissent participer de manière efficace et significative à des discussions fondées sur des preuves pertinentes pour les politiques.

L'objectif global de l'OC1 d'EOL est de renforcer l'engagement de la société civile nationale dans la planification de l'éducation, le dialogue politique et le suivi.

Les résultats attendus à la fin du programme EOL sont énoncés ainsi qui suit :

1. Les CNE sont devenues plus inclusives, en particulier pour les groupes marginalisés ;
2. Les CNE ont une meilleure capacité à s'engager dans le dialogue politique ;
3. Des changements politiques ont eu lieu, sous l'influence de la société civile ;
4. Des collaborations d'apprentissage sur le renforcement de la société civile sont en place.

La présente évaluation externe a été diligentée pour se rendre compte de la pertinence du projet, son efficacité dans un tel environnement, son efficience dans le contexte actuel, sa cohérence avec les politiques en vigueur dans le système éducatif et vis-à-vis des orientations des bénéficiaires, ainsi que son impact dans la durabilité.

Cette évaluation du Projet EOL de la Coalition ASO EPT Niger sera auto centrée sur l'objectif général qui diagnostiquera les différents résultats du projet en matière de : « **Renforcement de l'engagement citoyen en faveur des politiques éducatives inclusives et de qualité au Niger** » (2020-2021).

De façon spécifique, nous procédons à la Compilation des informations pour documenter les arguments contenus dans les rapports de la coalition en vue de confirmer dans quelle mesure les résultats et les objectifs du projet sont atteints (y compris le changement dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la politique d'éducation).

Aussi, nous avons cherché à relever l'effet des résultats réalisés sur les thèmes transversaux tels que le genre et l'inclusion.

Enfin, nous avons vérifié l'efficacité et l'efficience du projet, sa pertinence dans le contexte national (pour les intérêts/droits des groupes marginalisés et par rapport aux politiques/priorités nationales) et la capacité d'adaptation ainsi que la durabilité des résultats obtenus.

Conformément aux objectifs du Projet, la compilation de ces informations nous a permis de relever les leçons apprises, les bonnes pratiques et les innovations réussies par la systématisation de l'information, l'analyse et l'appropriation par les structures et organisations impliquées.

Avec la méthodologie utilisée, les recommandations formulées revêtent toute l'importance de cette évaluation sur la manière d'améliorer l'orientation stratégique et la mise en œuvre du ou des futurs projets de la CNE.

Cependant, cette évaluation a une portée significative dans le développement de la capacité de la CNE, mais aussi a une limite quand aux aspects structurels de la coalition et de ses partenaires.

Pour effectuer cette évaluation, le travail a consisté à se focaliser sur les stratégies et les activités de ASO EPT Niger financées par EOL (première phase du projet des CNE financé par EOL) et réalisées au cours de la période allant de janvier 2020 à aujourd'hui (ou fin décembre 2021).

L'évaluation a intégré l'approche des droits de l'homme, la perspective de l'égalité des sexes, l'inclusion du handicap, les déplacés d'insécurité et d'autres questions de non-discrimination en tant que préoccupation transversale tout au long de la méthodologie employée et de tous les produits livrables, y compris le rapport final.

L'évaluation a accordé une attention particulière à la manière dont l'intervention est pertinente et cohérente pour la stratégie nationale de développement, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'ODD 4, le plan sectoriel national de l'éducation (PSEF /PTSEF) et le programme de soutien du GPE dans le pays.

C'est ainsi que l'évaluation a organisé des rencontres avec des organisations membres de la Coalition ASO EPT relevant des syndicats d'enseignants, des ONG actives sur l'EPT, des associations de défense de droits des enfants, l'association des parents d'élèves et d'étudiants, des organisations féminines, celles des jeunes, des personnes handicapées et aussi la direction nationale de la promotion de la SCOFI et des examens et concours du Ministère de l'Education Nationale. La compilation des réponses de ces différents acteurs a permis d'apprécier les résultats atteints par EOL sur le plan quantitatif, qualitatif, mais surtout d'en apprécier les impacts.

### **Résultats Sur La Pertinence**

Ces résultats liés sont relativement en rapport avec un certain nombre de questions qui ont caractérisé l'évaluation :

- ***Dans quelle mesure le projet de la CNE a-t-il été pertinent pour les parties prenantes dans le contexte politique et socio-économique national ?***

Après avoir planifié et mis en œuvre le PDDE 2002-2012 et le PSEF pour la période de 2012-2022, le Niger est resté parmi les pays à faibles taux de scolarisation en matière d'accès, de maintien et d'achèvement. Le contexte socio politique, économique, sanitaire et sécuritaire s'est encore davantage dégradé ces cinq dernières années. La pénurie des enseignants qualifiés et la rareté des ressources financières qui décroissent pendant que la démographie accentue la demande de l'offre éducative. Dans ce contexte, des études ont révélé que le système éducatif nigérien a besoin d'une forte mobilisation sociale pour instaurer un vrai dialogue politique. Ce projet de la Coalition ASO EPT Niger revêt toute sa pertinence du fait de l'environnement, de la forte demande, des défis divers à relever, et de la nécessité de faire valoir le droit à l'éducation dans le pays surtout pour les groupes marginalisés.

- ***Dans quelle mesure le projet du CNE a-t-il été aligné sur l'objectif et les résultats de l'OC1 d'EOL, établis dans le cadre des résultats globaux d'EOL***

Le projet de la Coalition ASO EPT focalisé sur la réalisation du droit à l'éducation au Niger met l'accent sur le renforcement de capacités des acteurs de la société civile membres de la coalition, les partenaires, les intervenants et cibles du Projet. Ces cibles du projet qui sont les jeunes, les femmes, les personnes handicapées représentent l'échantillon représentatif des groupes marginalisés que EOL veut atteindre à travers ses résultats globaux. La forte adhésion de ces groupes à travers des organisations structurées est un élément important et révélateur de la pertinence du projet.

- ***Dans quelle mesure le projet de la CNE a-t-il été pertinent par rapport au plan sectoriel de l'éducation soutenu par le GPE dans le pays ?***

Le PSEF qui est en vigueur au Niger a réaffirmé la volonté du Niger de faire de son système éducatif un moyen de développement inclusif. Permettre un accès équitable à tous les enfants du pays à une éducation de qualité respectueuse des droits humains. L'approche participative adoptée par les partenaires de l'Education à travers la mise en place d'un Groupe de Partenaires Locaux de l'Education (GPLE) est une opportunité pour le projet EOL de Aso de contribuer de façon efficace dans la formulation des politiques, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques éducatives. Même si le Niger a reformulé le PSEF en Plan Transitoire pour le Secteur Education et Formation(PTSEF), il reste que les objectifs et les résultats sont restés les mêmes. EOL qui a intégré le contexte des urgences éducatives est resté conforme à la philosophie et à la démarche de la mise en œuvre du PTSEF.

- ***Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en compte les besoins/droits/intérêts des groupes marginalisés, c'est-à-dire en relation avec la réduction des inégalités ?***

Dans la mise en œuvre du projet EOL de ASO EPT, les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les enfants des zones en conflits ont constitué la principale cible. Ainsi, le fait que la Coalition ait directement impliqué les organisations des groupes marginalisés, cités ci-dessus, a provoqué une mobilisation et des réalisations par ces groupes. Il est ressorti clairement de cette étude que l'adhésion des groupes marginalisés (femmes, jeunes, handicapés, déplacés) au projet et activités du EOL prouve à suffisance que le projet est inscrit dans la dynamique de la réduction des inégalités. Cela est ressorti dans les résultats relativement à l'accès des couches vulnérables aux établissements d'enseignement privé, au nouveaux modèles des infrastructures scolaires qui prennent en compte les handicapés, l'adoption de la dictée de la francophonie au profit des handicapés auditifs, au maintien des filles par plusieurs initiatives y compris de systèmes d'internats, l'ouverture des centres de formation techniques et professionnels aux handicapés, l'implication directe des comités des veilles citoyen (CVC) dans la formation et la gestion des CGDES/COGES...

- ***Dans quelle mesure la stratégie du projet a-t-elle intégré la perspective des droits de l'homme et du genre et dans quelle mesure a-t-elle réussi à la rendre opérationnelle ?***

ASO EPT a investi les espaces de dialogue multi acteurs comme revue conjointe Gouvernement/PTF et 4 initiatives ont été mises en œuvre par le gouvernement pour la promotion des droits des groupes marginalisés (jeunes, femmes et personnes handicapées). La Coalition ASO EPT a su se rallier la Commission Nationale des Droits de l'Homme dans le travail de révision de la LOSEN. Cette activité importante et capitale marque la prise en compte de droits de l'homme, du Genre et partant de la démocratisation de l'Ecole.

- ***Le projet de la CNE a-t-il été adapté au cours de sa mise en œuvre et sous quels aspects ?***

A ce niveau, ASO EPT et ses partenaires ont travaillé au renforcement de capacité de leurs structures sur la gestion de l'éducation en situation d'urgence. Qu'il s'agisse de la Covid19 et son impact sur la gestion des programmes éducatifs et le temps scolaire, des actions terroristes dans certaines zones ayant occasionnés la fermeture de certaines écoles, des inondations et de la mauvaise répartition des pluies qui ont donné des mauvaises récoltes et provoqué le déplacement des populations ; la coalition ASO EPT a su en conséquence adapter le projet et ses actions. A l'interne, le travail à distance et souvent les rencontres sélectives pour éviter les grands regroupements, le renforcement de capacités des acteurs à mieux travailler dans ce contexte sont autant d'aspects qui ont eu aussi des impacts sur la nomenclature budgétaire du projet.

- ***Validité : Dans quelle mesure la conception du projet était-elle logique et cohérente ?***

Au vu du contexte international, régional et national caractérisé par des crises multiformes et multidimensionnelles, le projet EOL de par ses objectifs a été d'une grande opportunité pour le système éducatif nigérien. La rareté des ressources et le sous financement du système du fait des urgences déclarées, ont failli mettre la société civile dans l'inertie. Avec EOL, les acteurs réunis au sein de la coalition ASO EPT ont su jouer leur partition dans leur rôle de mobilisation social et de plaidoyer en faveur d'une éducation publique de qualité pour tous, surtout pour les enfants des groupes marginalisés. EOL a mis un accent sur le renforcement de capacités des acteurs et leurs implications dans le dialogue politique, ce qui a permis à plusieurs égards de ramener la question de l'éducation aux rangs de priorités nationales. A juste titre, si le leadership de ASO a été réaffirmé et consolidé, c'est en grande partie du fait de la pertinence des éléments de son plaidoyer tiré des consultations et études sur les questions éducatives conformément aux objectifs du projet. EOL a dans sa conception été cohérent et logique du fait que les acteurs et bénéficiaires se le sont appropriés avant même sa mise en œuvre. Cela est remarquable au-delà des espaces de liberté dans lesquels la coalition agit, mais dans le rôle et les sollicitations dont elle fait l'objet ces derniers temps auprès des pouvoirs publics.

## Résultats sur l'efficacité

### **Dans quelle mesure le projet de la CNE a-t-il atteint les résultats escomptés et les produits originaux ou actualisés convenus ?**

Pour évaluer les résultats atteints par EOL de ASO EPT, il faut partir de la planification du projet, des indicateurs de réussite et apprécier le niveau de réalisation tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Au vu des résultats contenus dans les différents rapports de la coalition ASO EPT, en relation avec les réponses des acteurs et bénéficiaires rencontrés, on peut affirmer que le Projet EOL de la coalition a atteint ses objectifs. Au-delà, on peut dire que le projet a induit d'autres résultats que l'on planifierait dans les impacts à moyen terme. On peut citer à titre d'exemple la rencontre avec la société civile de l'éducation sur demande du Président de la République et sous le leadership de ASO EPT, l'invitation inédite de la Coalition ASO EPT à la dernière réunion des cadres de l'Education, l'organisation d'un grand salon international de l'Education en marge du sommet de l'UA avec plusieurs coalitions africaines de l'EPT mobilisées, l'organisation d'une grande cérémonie de remise de témoignage de satisfaction aux premières dames pour leur investissement dans la promotion de droit à l'éducation au Niger...

### **Quelles sont les lacunes et les différences constatées et quelles sont les justifications ?**

Il y a lieu de signaler qu'au contexte de la Covid 19, de la sécurité interne, des inondations, est venu s'ajouter celui de fin de mandats politiques ouvrant de facto le renouvellement des institutions de la République (Elections locales, législatives et présidentielles). Ce contexte de confinement, de respect des mesures barrières et de renouvellement d'Etat d'urgence dans certaines zones du pays n'a pas permis de réaliser effectivement les Assemblées générales et certaines cessions de formation telle que prévues.

Aussi, le retard dans la mise en place des fonds pour le démarrage des activités du projet a impacté sur les nouvelles alliances que la CNE a planifiées plutôt.

### **Quels sont les facteurs sous-jacents indépendants de la volonté du projet qui ont influencé ses performances ?**

Les facteurs sous-jacents ayant influencé l'atteinte des résultats sont entre autres :

- Le leadership de ASO EPT au sein de la société civile nigérienne
- La forte demande des groupes marginalisés au renforcement et au soutien
- La forte représentation de la Coalition à travers ses structures régionales
- Des traditions de campagne en faveur de l'EPT par la coalition en développant un vaste réseau de communication
- Les productions de la Coalition ASO EPT en étude et recherche action sur l'Education
- La volonté politique d'impliquer la société civile dans les espaces de liberté où se discutent les questions d'éducation.

### **Dans quelle mesure les ressources du projet (financières, expertise et temps) ont-elles été utilisées de manière efficace et utilisées pour produire des résultats ?**

Les aspects qui montrent que le projet a fait montre d'une meilleure allocation de ressources sont entre autres :

La chronologie des actions planifiées (le ciblage des organisations dont celles représentant les plus marginalisées, les alliances signées, le renforcement de capacités des partenaires et membres, le choix des thématiques de campagne, recherche action, la communication avec des médias nationaux et communautaires, publics comme privés, l'investissement des espaces de dialogue et de plaidoyer...).

En plus il faut souligner que l'analyse des rapports d'activités a relevé que les indicateurs du projet ont été largement atteint certains ont même connus un dépassement. Les activités ont été également conduites conformément aux budgets programmés.

Le projet a capitalisé les acquis de la Coalition et cela a rendu efficaces certains résultats EOL.

Le reprofilage du projet du fait de la complexité du contexte et du retard dans la mise à disposition des fonds a permis de reprogrammer certaines activités qui ont consolidé davantage les résultats.

### **Le projet a-t-il été conçu pour être rentable ?**

Dans sa conception, EOL a fait preuve de pertinence, de cohérence, d'efficacité et de durabilité. Sa rentabilité est visible lorsqu'on regarde la triangulation des résultats. De par les indicateurs et les résultats atteints, de par le contexte et le rayonnement de ASO EPT, de par la visibilité des actions des acteurs soutenus par le projet à travers ASO EPT et les initiatives des organisations des groupes marginalisés, le projet EOL a répondu à l'objectif principal pour lequel il a été créé ; « renforcer l'engagement de la société civile nationale dans la planification de l'éducation, le dialogue politique et le suivi ».

***Dans quelle mesure le projet a-t-il identifié les risques possibles ? Ces risques ont-ils été identifiés et atténués de manière adéquate ?***

Le projet a identifié les risques liés au contexte et à la période des élections générales dans le pays. La pandémie COVID-19 qui est intervenue même si elle n'a pas été verticalement prévus lors de l'élaboration du projet a eu des effets limitatifs non moins importants sur la capacité d'organisation des événements de la mobilisation sociale. Avec la méthode de travail à distance, le regroupement sélectif des acteurs pour les formations et l'utilisation de la période de campagne présidentielle et législative pour actionner le plaidoyer en amenant les différents candidats à inscrire des questions liées à l'éducation inclusive de qualité dans leurs programmes, le projet a transformé les risques en opportunités.

***Dans quelle mesure les capacités et les dispositions de gestion mises en place ont-elles favorisé l'obtention des résultats ?***

Du fait que la coalition dispose d'un manuel de procédure et de gestion, de par sa structuration avec une représentativité quasi générale dans les régions du pays, cela a favorisé l'obtention des résultats par le projet EOL.

***Orientation vers l'impact et la durabilité :***

Lorsqu'on considère la situation de départ au lancement du projet EOL, et la situation actuelle de la Coalition, avec celle des organisations bénéficiaires, on peut affirmer que le projet a été une réussite. La période étant caractérisée par la rareté des ressources, et surtout les organisations des groupes marginalisés qui manquaient de soutien, allaient constituer un risque majeur sur la promotion des droits à l'éducation notamment chez les groupes cités haut. Le temps imparti à la mise en œuvre du projet est relativement court, mais cela n'a pas empêché à ce que l'essentiel des activités se réalisent, et les résultats atteints tels que ressortis dans les rapports et les réponses aux questions posées prouvent que EOL a été efficient.

Les différents résultats développés dans cette évaluation ressortent les réalisations pertinentes, efficaces, efficientes et respectueuses du genre et d'agilité. Tout ceci a permis d'apprécier l'impact du projet quant à sa pertinence, sa validité à son efficacité.

## INTRODUCTION

L'Education est une priorité au Niger approuvée dans tous les documents de planification. Le Plan de Transition du Secteur de l'Education et de la Formation (PTSEF, 2020-2022), s'est fixé comme objectif de développer à la base un accès élargi et équitable de l'offre éducative, d'assurer une maîtrise et une meilleure gestion du système à tous les niveaux.

Le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 à travers son programme 3 a réitéré l'ambition d'améliorer le niveau d'instruction et de formation de la population à travers une prise en charge plus efficace du flux scolaire et universitaire, de la formation professionnelle, des jeunes hors système éducatif, ainsi que ceux de l'alphanumerisation et de la formation non formelle. A l'amélioration de l'offre et de la qualité de l'éducation et de la formation, le PDES a allié une gestion et un pilotage efficaces des structures en charge de l'éducation et de la formation, mais aussi le développement des capacités du système de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, ainsi que le renforcement de la gouvernance et la coordination du secteur.

Toutefois, cette orientation reste difficilement réalisable pour plusieurs raisons. D'une part, au niveau préscolaire, plusieurs enfants issus des familles modestes n'arrivent pas à y accéder à cause des coûts directs et indirects à supporter aussi bien dans le public, le privé que dans le communautaire, d'autre part une frange importante des enfants en âge d'aller à l'école (33, 9%) demeure encore en dehors du système éducatif en 2016. De plus les taux de rétention demeurent faibles. De même les inégalités et les disparités persistent malgré les efforts consentis en matière de scolarisation de la jeune fille notamment.

Au niveau de la formation professionnelle et technique, les besoins en matière de compétences techniques et professionnelles pour couvrir des secteurs porteurs comme le secteur agricole et le secteur informel, restent peu couverts. L'enseignement supérieur de son côté connaît toujours des difficultés nées de la conjugaison de l'insuffisance des infrastructures, de l'insuffisance des crédits d'investissement, de fonctionnement et de recherche.

A côté de toutes ces contraintes, force est de constater l'accroissement des abandons en cours de scolarité, ce qui laisse supposer que le système n'est ni suffisamment attractif, ni adapté aux besoins des élèves et des parents. D'une manière globale, la perte de confiance des populations vis-à-vis de l'école, pose surtout la question de l'efficacité de cette institution et sa capacité à assurer un savoir socioprofessionnel aux scolarisés.

Les pouvoirs publics ont mis en œuvre pendant les dernières décennies plusieurs réformes et ont initié plusieurs projets et programmes pour répondre aux problèmes et aux lacunes du système, notamment en augmentant l'offre et en améliorant les rendements scolaires. Malheureusement, force est de reconnaître que ces actions ne semblent pas avoir jugulé les problèmes à la hauteur des attentes.

Cela nous amène à faire une analyse rigoureuse de la situation du secteur, en posant et en répondant aux questions de savoir pourquoi les efforts des pouvoirs publics n'ont pas produit les effets escomptés et comment la politique éducative prendra-t-elle mieux en compte les préoccupations des bénéficiaires et concilier ainsi l'offre éducative et les attentes de la société ? Quelle partition pouvait jouer les acteurs étatiques et non étatiques pour booster les indicateurs de réussite et l'élargissement de l'offre éducative accessible à tous les enfants ?

### I. CONTEXTE

#### 1.1. Contexte international

L'éducation est le socle du développement de toute nation. Elle évolue selon les attentes de la société. Le monde entier se réunit périodiquement à travers des institutions mondiales pour discuter et évaluer les grandes orientations des systèmes éducatifs. Ainsi, à la fin des OMD(2015) précisément le 25 septembre 2015 à New York, s'est tenue l'Assemblée Générale des Nations unies où 193 dirigeants de la planète ont fait le bilan

et capitalisé les succès enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre des OMD se sont engagés, et ont adopté un nouveau programme de Développement : les Objectifs de Développement Durable (ODD) qui sont au nombre de 17 dont l'ODD 4 est dédié à l'éducation. L'ODD 4 « *Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous* », occupe une place centrale dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et a sept objectifs cibles de résultats et 3 autres en lien aux moyens de mise en œuvre. Il faut ajouter aussi la déclaration de Paris (2005) sur l'aide au développement instituant l'alignement et l'harmonisation aux programmes nationaux de développement et la gestion axée sur les résultats de développement.

### **1.2. Contexte continental et régional**

Au niveau continental également des objectifs importants ont été fixés par la commission de l'Union Africaine (UA) pour une meilleure gestion des systèmes éducatifs africains dont le plus phare est l'Agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » a deux aspirations dans le domaine de l'éducation : des citoyens éduqués, créatifs et résilients pour une société et une communauté fondées sur la connaissance et des compétences du 21ème siècle pour un environnement mondial de concurrence

Le contexte régional quant à lui est marqué par l'adoption de la vision 2020 de la CEDEAO. Cette vision intègre « la nécessité impérieuse d'encourager, de stimuler le développement économique et social des pays membres en vue d'améliorer le niveau de vie de leurs peuples ». Il s'agit entre autres de garantir une éducation de qualité et des opportunités de développement de compétences commercialisables pour les jeunes. Cela signifie également permettre aux jeunes de la Communauté de réaliser leur plein potentiel. La directive UEMOA 03-2007, instaurant le système de Licence-Master-Doctorat (LMD).

### **1.3. Contexte national**

#### **Sur le plan géographique**

Le Niger est un pays sahéro-saharien au carrefour de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest. Il est caractérisé par une très grande superficie de 1 267 000 Km<sup>2</sup> dont les deux tiers sont désertiques. N'ayant aucun accès à la mer, il dépend des ports du Nigeria, Togo, Bénin et le Ghana pour ses relations commerciales et son approvisionnement. Sa population vit à 80% de l'agriculture qui subit les contraintes climatiques tendant à se dégrader, avec des épisodes extrêmes de sécheresse et d'inondation. Ces rudes conditions climatiques affectent indubitablement la production agro-pastorale et par conséquent les conditions de vie des ménages avec une dispersion et les déplacements des populations qui ont des implications négatives sur le système éducatif nigérien.

Par ailleurs, des conflits relatifs à l'utilisation des terres à des fins agricoles et pastorales sont assez fréquents et restent une source de tensions sociales qui dégradent davantage le contexte général déjà sous pression. Cette situation ne saurait être sans conséquences négatives sur l'offre et la demande de l'éducation au Niger.

#### **Sur le plan de l'organisation politique**

Le pays a accédé à son indépendance en 1960. Depuis lors, il a connu une longue période d'instabilité politique et institutionnelle principalement caractérisée par des coups d'état répétitifs. Mais depuis l'avènement de la 7ème république, le Niger a renoué avec la démocratie. Les élections générales de 2020-2021 ont permis à un président élu de passer le relais à un autre président élu. Il s'agit d'une avancée dans la vie politique du pays qui comptabilise cinq coups d'État, une Conférence nationale souveraine, trois transitions et sept constitutions depuis l'indépendance.

Cette jeune démocratie fait face, depuis une dizaine d'années aux contrecoups des conflits qui traversent toute la zone sahélienne, ses zones frontalières avec le Tchad et le Nigéria, ainsi qu'avec le Burkina-Faso et le Mali étant en proie à des incursions de groupes armés redoutables, pratiquant attaques et exactions, sur fond de trafics de drogue et d'armes concernant tout l'espace sahéro-saharien. Cette situation affecte l'ensemble de la vie socio-économique et exerce une très forte pression sur les ressources de l'État dont une part importante doit être orientée vers les dépenses de sécurité.

Cet état de fait est bien entendu susceptible d'entraver la mise en œuvre du programme de développement du système éducatif nigérien compte tenu de l'ampleur et de l'interdépendance de ces conflits.

L'organisation territoriale du Niger comprend actuellement trois niveaux : les régions, les départements et les communes. D'après la loi N° 2011-22 du 8 Août 2011, le pays est subdivisé en 8 régions<sup>1</sup>, 63 départements, 265 communes<sup>2</sup> dont 4 à statut particulier ou villes subdivisées en 15 arrondissements communaux (voir code général des collectivités). La commune, considérée comme « collectivité territoriale de base », est constituée par un regroupement de plusieurs villages, quartiers et tribus et prend son encrage sur le territoire des entités coutumières.

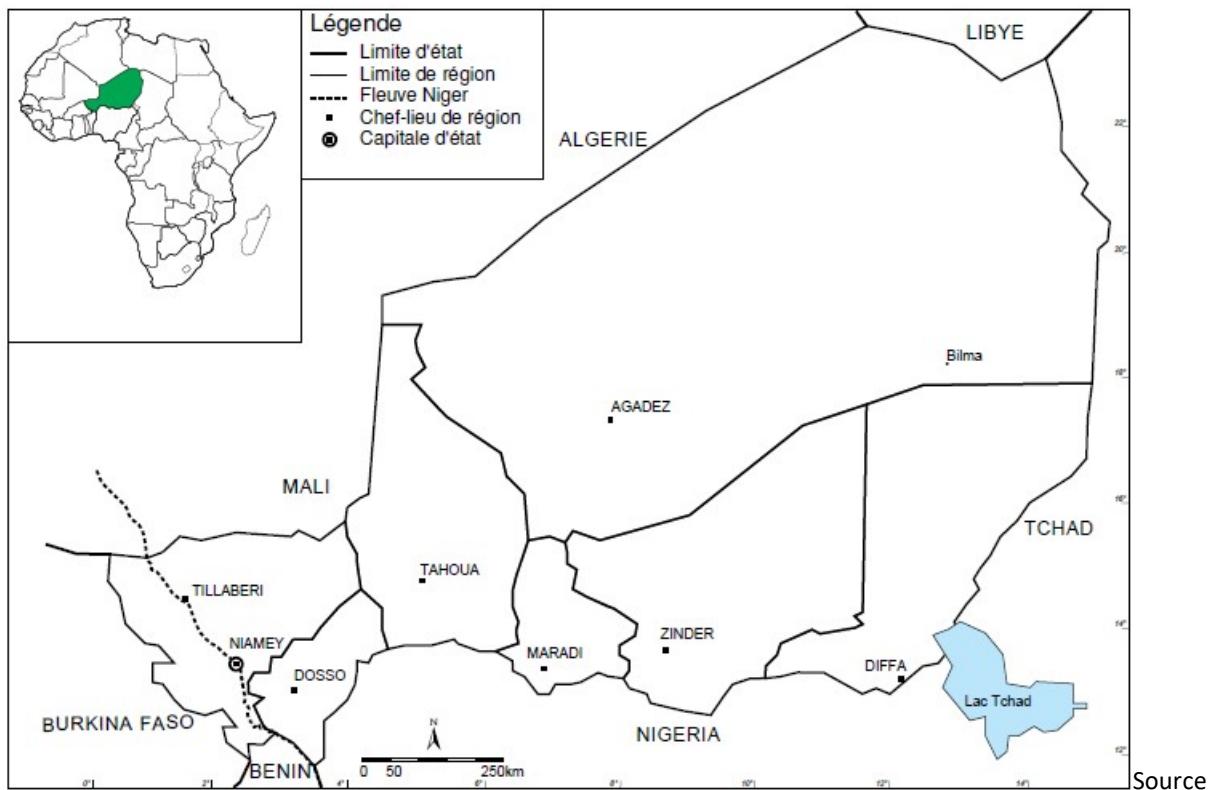
Concernant la situation de la décentralisation administrative et de la déconcentration, bien que lancée depuis les années 1960, la décentralisation politique n'a réellement débuté qu'avec les élections locales de juillet 2004 et l'installation des conseils communaux en 2005. Le transfert effectif des responsabilités et des ressources du gouvernement central vers les collectivités reste un chantier en cours.

---

<sup>1</sup> Agadez, Diffa, Zinder, Maradi, Tahoua, Tillabéry, Dosso et la municipalité de Niamey qui a le statut de région

<sup>2</sup> Dont 213 rurales et 23 urbaines

**Figure 1 : Carte administrative du Niger**



: INS

Concernant le secteur de l'éducation plus spécifiquement, le pouvoir central a mis en place un certain nombre de textes préalables (*décrets N° 2016 – 075 / PRN / MISP / D / ACR / MEP / A / PLN / EC / MHA / MESU / DD / MSP / ME / F / MEP / T / MFP / RA du 26 janvier 2016 portant transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans les domaines de l'Education, de la Santé, de l'Hydraulique et de l'Environnement et N° 2016-076 / PRN / MISP / D / ACR / MEP / A / PLN / EC / MHA / MESU / DD / MSP / ME/F / MEP/T / MFP/RA du 26 janvier 2016 portant transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux régions et aux collectivités territoriales dans les domaines de l'Education, de la Santé, de l'Hydraulique et de l'Environnement*) au transfert d'un nombre important de ses prérogatives aux collectivités locales, mais en fait la gestion du secteur de l'éducation et de la formation reste largement centralisée notamment au niveau des aspects financiers.

### **Sur le plan démographique**

La marche du Niger vers le développement est entravée par la structure particulière de sa population. En effet :

- la population nigérienne augmente à un rythme parmi les plus élevés au monde (3,9% selon le RGPH de 2012). A ce rythme, la population double tous les 20 ans, de 21 millions en 2018, elle pourrait atteindre 34 millions en 2030 ;
- en moyenne une femme nigérienne a 7,6 enfants ;
- plus de 54% des nigériens avaient moins de 15 ans en 2018, autant donc d'enfants et de jeunes qu'il faut, entre autres, éduquer, soigner et conduire à des opportunités d'emploi. Les projections de l'INS montrent que la population en âge d'entrer en 1<sup>ère</sup> année de l'école primaire (CI) devrait atteindre plus d'un million d'enfants chaque année d'ici 2030 contre un chiffre de 350 000 enfants en 2001.

La pression démographique reste un défi majeur pour le Niger qui connaît depuis plusieurs décennies une très forte croissance de sa population, exerçant au passage une forte pression sur le système éducatif.

**Tableau 1: Evolution de la structure de la population par principaux groupes d'âge, 2001-2012 et projections 2018-2030**

RGPH	RGPH	Projections	Projections	Projections
------	------	-------------	-------------	-------------

	2001	2012	2016	2018	2030
<b>Population totale</b>	<b>11 771 976</b>	<b>17 731 634</b>	<b>20 672 987</b>	<b>22 311 375</b>	<b>34 993 540</b>
Population de moins de 15 ans	50,6%	52,4%	52,6%	52,5%	50,8%
Population de 16 à 64 ans	47,0%	45,1%	44,9%	45,0%	46,4%
Population de plus de 64 ans	2,2%	2,3%	2,3%	2,3%	2,5%
<b>Population d'âge scolaire</b>					
Préscolaire (4-6 ans jusqu'en 2013-14, 5-6 ans après)	10,3%	11,8%	7,0%	7,0%	6,7%
Enseignement de base 1er cycle (7-12 ans)	16,4%	17,6%	17,8%	17,9%	17,5%
Secondaire 1er cycle - Collèges (13-16 ans)	8,8%	9,2%	9,5%	9,7%	9,7%
Secondaire 2nd cycle - Lycées (17-19 ans)	5,6%	5,6%	5,9%	6,1%	6,4%

Source : RESEN, 2018

Si on s'intéresse plus spécifiquement à la population en âge d'aller à l'école du préscolaire au lycée, soit de 5 à 17 ans, on s'aperçoit qu'en 2018 la population scolarisable au préscolaire représentait environ 7% de la population totale, celle de l'enseignement de base 1<sup>er</sup> cycle environ 18% de la population totale, celle du collège environ 10%, et enfin celle du lycée environ 6%, soit au total environ 41% de la population totale ou environ 9 millions d'enfants et jeunes nigériens en quête des services d'éducation et de formation de qualité. Bien qu'à l'horizon 2030 la proportion d'enfants en âge de fréquenter l'école reste stable à 40% de la population totale, les effectifs à scolariser eux devraient augmenter à plus de 13 millions d'enfants, témoignant d'une pression encore accrue pour les années à venir.

#### Sur le plan économique :

Le Niger est confronté aux défis sécuritaire, sanitaire et climatique avec des foyers d'actions terroristes et incursions des bandits armés sur plusieurs de ses frontières, la pandémie de la COVID 19 et les inondations doublées de déficit pluviométrique ont eu un impact sur l'économie du pays. Cela a fait que les ressources, qui devraient être injectées dans les secteurs sociaux de base dont l'Education, ont connu une baisse significative et la fermeture des écoles dans ces zones d'insécurité a lourdement affecté la mise en œuvre effective des réformes et politiques éducatives en cours.

**Tableau 2:** Ressources allouées à l'éducation (en milliards de FCFA)

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Total 2018-2020</b>
Budget général de l'Etat	2 003,8	2 299,4	2 539,8	6 843,0
Ressources Propres	1 447,7	1 743,7	1 893,1	5 084,4
% des ressources propres	72%	76%	75%	74%
Ressources Propres allouées à l'Education	230,4	234,7	251,8	716,8
Budget du Secteur de l'Education	267,5	280,7	292,6	840,8
% des ressources propres allouées à l'éducation	15,9%	13,5%	13,3%	14,1%
% Budget du Secteur de l'Education/Budget général de l'Etat	13,4%	12,2%	11,5%	12,3%
Budget du Secteur de l'Education	267,5	280,7	292,6	840,8
% ressources propres allouées à l'éducation/Budget du Secteur de l'Education	86,1%	83,6%	86,0%	85,3%
Ressources propres	230,35	234,7	251,75	716,8
Ressources extérieures (FCSE)	10,22	13,78	14,78	38,8
Ressources extérieures (Autres)	26,95	32,23	26,04	85,2
Ressources Extérieurs	<b>37,17</b>	<b>46,01</b>	<b>40,82</b>	<b>124,00</b>
<b>% Budget du Secteur de l'Education</b>	<b>13,9%</b>	<b>16,4%</b>	<b>14,0%</b>	<b>14,7%</b>

Source : *Synthèse faite des Lois Finances 2018-2019-2020*

Il faut retenir que c'est dans ce contexte que la Coalition ASO EPT a mis en œuvre le projet EOL. Avec tant de défis, sur le plan national et international, les acteurs et structures de la société civile active en éducation du Niger, ont fait preuve de résilience et de capacité pour résister, agir et avancer dans la consolidation des droits humains à travers une éducation publique, inclusive et de qualité pour tous au Niger.

## **II. Description de la Coalition Nationale de l'Education**

La Coalition ASO EPT-Niger est un regroupement des Associations, des Syndicats et des ONGs actives en éducation pour plaider en faveur d'une éducation de qualité pour tous au Niger (EPT).

Constitué au lendemain du forum de Dakar de 2000, elle est formellement créée en 2008 et a obtenu son arrêté de reconnaissance en 2017 sous le numéro 000844/MISPD/ACR/DGAPJ/DLP du 04 Décembre 2017.

Elle compte 75 organisations membres et est constituée d'une Assemblée Générale, d'un Conseil d'Administration avec un comité exécutif, d'une commission de contrôle, d'une coordination nationale et des antennes régionales.

La coalition est affiliée au niveau national au Cadre de Concertation des organisations de la société civile actives en éducation (CADRE de CONCERTATION), et est membre du Réseau Africain de Campagne de Plaidoyer pour l'éducation pour tous (ANCEFA) dont elle occupe un siège au sein du Conseil d'Administration. Sur le plan mondial, la coalition ASO-EPT est membre du CCONG et de la Campagne Mondiale pour l'Education et siège au sein du Conseil d'Administration de ladite CME. ASO-EPT Niger est membres du groupe locale des partenaires de l'éducation (GLPE) et prend part activement à plusieurs comités techniques de travail thématique sur l'éducation, elle est rapporteur de revue gouvernement PTF et société civile depuis plusieurs années.

La vision de la coalition est de contribuer à garantir une éducation de qualité gratuite et inclusive durable aux citoyennes et citoyens pour bâtir une nation unie, forte, démocratique et devenir leader des organisations de la société civile actives en éducation. Elle vise entre autres objectifs à - encourager, faciliter et aider ses membres à faire face aux questions relatives à l'Education Pour Tous (EPT) aux niveaux national, régional et international ; produire une masse critique d'information sur l'EPT à travers un observatoire ; Renforcer la capacité de ses membres à conduire une sensibilisation, à s'engager dans le dialogue sur les politiques, le suivi budgétaire et d'autres activités liées à l'EPT...

La coalition Aso-EPT s'est dotée d'instruments de bonne gouvernance et de redevabilité dont entre autres des statuts et règlements intérieurs, le plan stratégique et le manuel des procédures administratives et financières.

Pour d'une part améliorer davantage sa capacité organisationnelle et opérationnelle, la transparence dans la gestion et la confiance vis-à-vis des bénéficiaires et partenaires et d'autres part garantir l'équité et l'inclusion dans ses actions, la coalition s'est proposé de se doter d'outils performants dans le cadre de sa lutte pour la défense du droit à l'éducation.

### **III. Intervention du projet EOL et théorie du changement**

La Coalition nigérienne des Associations, Syndicats et ONG de Campagne, (ASO EPT) a reçu une subvention du fonds Education Out Loud (EOL) en 2020.

Le fonds Education Out Loud (EOL) a été créé par le Partenariat Mondial pour l'Education (GPE) pour soutenir les organisations de la société civile dans leurs efforts de plaidoyer en faveur de l'amélioration des systèmes nationaux d'éducation publique dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, dans le but de s'assurer que les systèmes nationaux d'éducation publique deviennent plus forts pour produire une éducation de qualité, égalitaire et transformatrice de genre pour tous, y compris pour les groupes marginalisés.

EOL OC1 apporte un soutien aux coalitions nationales de l'éducation pour leur permettre d'exister et de participer d'une voix coordonnée aux discussions sur les politiques éducatives afin de défendre le droit à l'éducation pour tous et en particulier pour les groupes marginalisés. Les subventions de l'OC1 soutiennent également le renforcement des capacités et des compétences des coalitions nationales de l'éducation afin qu'elles puissent participer de manière efficace et significative à des discussions fondées sur des preuves pertinentes pour les politiques.

Dans l'ensemble, la théorie du changement d'EOL OC1 est que les systèmes nationaux d'éducation publique s'amélioreront si les organisations de la société civile participent aux arènes et aux discussions d'élaboration des politiques et plaident en faveur du droit des groupes marginalisés à une éducation de qualité ; en particulier si les organisations de la société civile sont des acteurs forts dotés de compétences en matière de bonne gouvernance, de technique et de plaidoyer acquises par le biais de diverses stratégies d'apprentissage ; et si elles sont capables de collecter et d'utiliser des données sur la situation de l'éducation des groupes marginalisés et de participer aux efforts de suivi à plusieurs niveaux.

Dans le cadre de son volet opérationnel 1, EOL soutient les coalitions nationales pour l'éducation (NEC) qui rassemblent les voix des organisations des groupes marginalisés qui tendent à être discriminés dans les systèmes d'éducation nationaux, tels que les filles et les femmes, les personnes vivant avec un handicap et les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

#### IV. Objectif de l'évaluation

Avant de travailler sur l'objectif de l'évaluation, il faut mettre en exergue les objectifs du Projet EOL. L'objectif global de l'OC1 d'EOL est de renforcer l'engagement de la société civile nationale dans la planification de l'éducation, le dialogue politique et le suivi, et les résultats attendus à la fin du programme EOL sont brièvement énoncés :

5. Les CNE sont devenus plus inclusifs, en particulier pour les groupes marginalisés ;
6. Les CNE ont une meilleure capacité à s'engager dans le dialogue politique ;
7. Des changements politiques ont eu lieu, sous l'influence de la société civile ;
8. Des collaborations d'apprentissage sur le renforcement de la société civile sont en place.

Sur la base de ces objectifs énoncés ci haut, la consultation vise à évaluer le projet « **Renforcement de l'engagement citoyen en faveur des politiques éducatives inclusives et de qualité au Niger** » financé par l'EOL pour la coalition ASO EPT du Niger (2020-2021).

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- 1)** Compiler des informations pour documenter et/ou confirmer dans quelle mesure les résultats et les objectifs du projet sont atteints (y compris le changement dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la politique d'éducation ; et l'effet sur les thèmes transversaux tels que le genre et l'inclusion) et/ou rapportés à EOL ; afin d'évaluer l'efficacité et l'efficience du projet ; en outre, évaluer sa pertinence dans le contexte national (pour les intérêts/droits des groupes marginalisés et par rapport aux politiques/priorités nationales) et la capacité d'adaptation ainsi que la durabilité des résultats obtenus.
- 2)** Compiler des informations sur les leçons apprises, les bonnes pratiques et les innovations réussies par la systématisation de l'information, l'analyse et l'évaluation du projet de la CNE financé par EOL, afin d'orienter le programme EOL et la CNE pour améliorer la planification stratégique et l'adaptation des projets futurs, en particulier en ce qui concerne la promotion des changements de politique visant à garantir une éducation de qualité génératrice d'égalité et transformatrice pour les groupes marginalisés.
- 3)** Faire des recommandations sur la manière d'améliorer l'orientation stratégique et la mise en œuvre du ou des futurs projets du CNE.

## **V. Portée et méthodologie de l'évaluation et limitation de l'évaluation**

L'évaluation s'est focalisée sur les stratégies et les activités de ASO EPT Niger financées par EOL (première phase du projet des CNE financé par EOL) et réalisées au cours de la période allant de janvier 2020 à fin décembre 2021.

L'évaluation a intégré l'approche des droits de l'homme, la perspective de l'égalité des sexes, l'inclusion du handicap, les déplacés d'insécurité et d'autres questions de non-discrimination en tant que préoccupation transversale tout au long de la méthodologie employée et de tous les produits livrables, y compris le rapport final.

L'évaluation a accordé une attention particulière à la manière dont l'intervention est pertinente pour la stratégie nationale de développement, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'ODD 4, le plan sectoriel national de l'éducation (PSEF/PTSEF) et le programme de soutien du GPE dans le pays.

## **VI. Revue de la littérature: évaluation des résultats sur la base des rapports disponibles**

Aux fins de s'appuyer sur les rapports disponibles et mieux ressortir le contexte et la problématique de l'EPT au Niger, il y a lieu de dresser une revue de littérature qui conforte l'espace de libertés dans lequel la Coalition ASO EPT a mis en œuvre le projet EOL.

- **LOSEN** (*loi 98-01 du 1<sup>er</sup> juin 1918 portant loi d'orientation du Système Educatif Nigérien*) le droit à l'éducation s'entend comme étant l'ensemble des garanties d'enseignement données aux enfants âgés de trois (3) à dix-huit (18) ans conformément à la LOSEN selon laquelle « l'Etat garantit l'éducation aux enfants de quatre (4) à dix-huit (18) ans. Il s'agit, de ce fait, des éléments pris en charge par le système éducatif nigérien qui inclut « l'ensemble constitué par les instances d'initiative et de conception, les structures de planification, de production et de gestion, ainsi que les établissements d'enseignement et de formation qui concourent en interrelation à la transmission des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être »
- **OMD** (*Objectifs du Millénaire pour le Développement*)<sup>2</sup> : assurer une éducation pour tous de qualité ; il est subdivisé en 6 objectifs
- **PDDE** : *le Programme Décennal de Développement de l'Education* (PDDE 2003-2013) a été mis en œuvre sur les trois composantes. Accès-Qualité-Développement institutionnel
- **RESEN** *Un Rapport d'Etat sur le Système Educatif National* du Niger (RESEN) a été publié en 2010. Ce rapport fait ressortir les défis qui pourraient contraindre le développement du secteur dans le futur.
- **PDES** : Le Niger s'est doté en 2012 d'un « *Programme de Développement Economique et Social 2012-2015* » (PDES) très complet, dont le propos est de fixer les perspectives et les stratégies de développement économique et social du pays.
- **ODD** (*Objectif pour le Développement Durable*)<sup>4</sup> : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- **Education inclusive** : l'article premier de la déclaration de Jomtien (Taillande, 1990) sur l'éducation pour tous permettra de relever les insuffisances des actions jusqu'ici entreprises. D'ailleurs la convention internationale des droits de l'enfant de novembre 1989 a balisé le terrain de voir clairement s'élaborer les articles spécifiques à l'éducation des enfants en situation de handicap.
- Mieux, la Déclaration de Salamanque et Cadre d'Action pour les besoins éducatifs spéciaux de juin 1994 a posé la problématique de l'accès et de la qualité des besoins éducatifs spéciaux. Pour souligner la grande mobilisation actuelle en faveur de l'éducation des ESH, il paraît important de prospecter « *implementing Guides to Implementing Article 24 of the UN Convention on the Rights of People With Disabilities* » de 2008 qui appelle chaque pays à faire de l'éducation inclusive un impératif catégorique pour une meilleure prise en compte de droit à l'éducation simplement. Pour notre pays, les objectifs visés par la refondation

des curricula mettent un accent particulier sur l'éducation des enfants en situation de handicap à travers la prise en charge d'un référentiel spécifique pour les enfants à besoins éducatifs spécifiques.

- **PSEF** : *Le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF)*, repose sur le cadrage macro-économique donné par le **PDES**. Il en détaille les aspects sectoriels relatifs à l'éducation et à la formation. Il tient compte des orientations de fond du PDES, aux termes duquel la politique éducative du Niger « *réaffirme les engagements pris par le Président de la République dans son programme du Niger de faire de l'éducation et de la formation sa priorité ainsi que celle de son gouvernement.* » Le PSEF porte sur un terme plus long que le PDES, la période de prévision portant jusqu'en 2024.
- **PTSEF** : *Programme Transitoire du Secteur Education et Formation qui doit non seulement permettre d'évaluer le PSEF tout en re-profilant la mise en œuvre sur certains résultats développementaux du système éducatif, mais aussi aider à reformuler un nouveau programme pour la période 2022-2032.*
- **Rapport alternatif sur la mise en œuvre de PDDE au Niger**. La coalition ASO EPT a réalisé une étude diagnostique sur la mise en œuvre à mi-parcours du premier plan décennal de l'Education au Niger.
- **Plaidoyer pour l'amélioration de la mobilisation et de gouvernance des ressources financières pour l'EPT au Niger (2012)**
- **Analyse nationale sur la mise en œuvre de la politique en matière d'AENF au Niger(2014)**
- **Etude sur l'Etat des lieux des écoles privées au Niger (2017)**
- **Tsarın ma'aikatu masu kula da tarbiya da horo (PSEF) 2014-2024**
- **Brochure d'information sur la situation des personnes handicapées au Niger et leur -Accès à l'éducation**
- **Code de conduite en milieu scolaire au Niger (2017)**
- **Plaidoyer pour maintenir davantage l'entreprenariat des jeunes au centre de la politique de croissance économique d'inclusion sociale et développement durable au Niger**
- **Recherche action sur l'opérationnalité des CAPED au Niger (2014)**
- **Impact du privé sur l'accès de tous à une éducation de qualité gratuite au Niger**

## VII. Résultats de l'évaluation:

### 7.1 résultats sur la pertinence

Pertinence :

- **Dans quelle mesure le projet de la CNE a-t-il été pertinent pour les parties prenantes dans le contexte politique et socio-économique national ?**

Après avoir planifié mis en œuvre le PDDE 2002-2012 et le PSEF pour la période de 2012-2022, le Niger est resté parmi les pays à faibles taux de scolarisation en matière d'accès, de maintien et d'achèvement. Le contexte socio politique, économique, sanitaire et sécuritaire s'est encore davantage dégradé ces cinq dernières années. La pénurie des enseignants qualifiés et la rareté des ressources financières qui décroissent pendant que la démographie accentue la demande de l'offre éducative. Dans ce contexte, le système éducatif nigérien a besoin d'une forte mobilisation sociale pour instaurer un vrai dialogue politique. Ce projet de la Coalition ASO EPT Niger revêt toute sa pertinence du fait de l'environnement, de la forte demande, des défis divers à relever, et de la nécessité de faire valoir le droit à l'éducation dans le pays.

**Grille d'observation 1 :**

Critères	Éléments observables	Organisations cibles	Échelle uniforme qualitative			
			Échelon	Échelon	Échelon	Échelon
			Pas du tout	Un peu	Assez	Beaucoup
Pertinence	<i>L'intervention de ASO EPT vous a-t-elle été opportune ?</i>	Organisation de jeunes				<b>X</b>
		Organisation de femmes			<b>X</b>	
		Organisation des Handicapés				<b>X</b>
		Association de parent d'élèves				<b>X</b>
		CVC			<b>X</b>	
	<i>Votre adhésion au projet EOL a-t-elle été motivée par votre orientation ?</i>	Organisation de jeunes				<b>X</b>
		Organisation de femmes				<b>X</b>
		Organisation des Handicapés				<b>X</b>
		Association de parent d'élèves				<b>X</b>
		CVC				<b>X</b>
	<i>Ce projet est-il une duplication d'autres interventions de certains de vos</i>	Organisation de jeunes	<b>X</b>			
		Organisation de femmes		<b>X</b>		

	partenaires	Organisation des Handicapés	X			
		Association de parent d'élèves	X			
		CVC	X			

- **Dans quelle mesure le projet du CNE a-t-il été aligné sur l'objectif et les résultats de l'OC1 d'EOL, établis dans le cadre des résultats globaux d'EOL**

Le projet de la Coalition ASO EPT focalisé sur la réalisation du droit à l'éducation au Niger met l'accent sur le renforcement de capacités des acteurs de la société civile membres de la coalition, partenaires et les intervenants et cibles du Projet. Les cibles du projet qui sont les jeunes, les femmes, les personnes handicapées représentent l'échantillon représentatif des groupes marginalisés que EOI veut atteindre à travers ses résultats globaux. La forte adhésion de ces groupes à travers des organisations structurées est un élément important.

**Grille d'observation 2 :**

Critères	Éléments observables	Cibles	Échelle uniforme qualitative			
			Échelon	Échelon	Échelon	Échelon
			Pas du tout	Un peu	Assez	Beaucoup
Pertinence	<i>EOL est-il un soutien aux coalitions nationales de l'éducation pour leur permettre d'exister</i>	Organisation de jeunes				X
		Organisation de femmes				X
		Organisation des Handicapés				X
		Association de parent d'élèves				X
		CVC				X
	<i>ASO participe-t-elle d'une voix coordonnée aux discussions sur les politiques éducatives</i>	Organisation de jeunes			X	
		Organisation de femmes			X	
		Organisation des Handicapés			X	
		Association de parent d'élèves				X
		CVC		X		
	<i>La Coalition défend-elle le droit à l'éducation pour tous et en particulier pour les groupes marginalisés</i>	Organisation de jeunes				X
		Organisation de femmes				X
		Organisation des Handicapés				X
		Association de parent d'élèves			X	
	<i>ASO participe de manière efficace et significative à des discussions fondées sur des preuves pertinentes pour les politiques.</i>	Organisation de jeunes				X
		Organisation de femmes				X
		Organisation des Handicapés				X
		Association de				X

		parent d'élèves				
		CVC				X

- Dans quelle mesure le projet de la CNE a-t-il été pertinent par rapport au plan sectoriel de l'éducation soutenu par le GPE dans le pays ?

Le PSEF qui est en vigueur au Niger a réaffirmé la volonté du Niger de faire de son système éducatif un moyen de développement inclusif. Permettre un accès équitable à tous les enfants du pays à une éducation de qualité respectueuse des droits humains. L'approche participative adoptée par les partenaires de l'Education à travers la mise en place d'un Groupe de partenaires de l'Education est une opportunité pour le projet EOL de Aso de contribuer de façon efficace dans la formulation des politiques, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques éducatives.

**Grille d'observation 3 :**

Critères	Éléments observables	Cibles	Échelle uniforme qualitative			
			Échelon	Échelon	Échelon	Échelon
			Pas du tout	Un peu	Assez	Beaucoup
Pertinence	<i>EOL est conforme aux thèmes transversaux du PTSEF en matière d'équité, de prévention des risques de catastrophes, d'urgences ou de conflits et la gestion des flux ?</i>	Organisation de jeunes				X
		Organisation de femmes				X
		Organisation des Handicapés				X
		Association de parent d'élèves				X
		CVC				X
	<i>EOL traite-t-il de l'équité sous une triple dimension (i) offre éducative, (ii) genre et (iii) enfants à besoins spécifiques comme contenu dans le PTSEF ?</i>	Organisation de jeunes				X
		Organisation de femmes				X
		Organisation des Handicapés			X	
		Association de parent d'élèves			X	
		CVC			X	
	<i>Le projet EOL de Aso EPT veille-t-il au respect des engagements pris l'Assemblée nationale recommandant l'augmentation des ressources du secteur et ceux du GPE d'octroyer au Niger un don de 84 millions de dollars (43 milliards de francs CFA) tels que réaffirmés dans le PSEF ?</i>	Organisation de jeunes			X	
		Organisation de femmes				X
		Organisation des personnes Handicapées		X		
		Association de parent d'élèves				X
	<i>Le projet EOL de ASO EPT implique-t-</i>	Organisation de jeunes			X	

<i>il davantage la société civile conformément dans le dialogue politique tel que prôné par la stratégie du PTSEF ?</i>	Organisation de femmes				X
	Organisation des personnes Handicapées				X
	Association de parent d'élèves				X
	CVC				X

- **Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en compte les besoins/droits/intérêts des groupes marginalisés, c'est-à-dire en relation avec la réduction des inégalités ?**

Dans la mise en œuvre du projet EOL de ASO EPT, les jeunes, les femmes, les personnes handicapés et les enfants des zones en conflits constituent la principale cible ; le fait que la Coalition a directement impliqué les organisations des groupes marginalisés cités ci-dessus a provoqué une mobilisation et des réalisations par ces groupes. L'adhésion des groupes marginalisés (femmes, jeunes, handicapées, déplacés) au projet et activités du EOL prouve à suffisance que le projet est inscrit dans la dynamique de la réduction des inégalités.

**Grille d'observation 4 :**

Critères	Éléments observables	Cibles	Échelle uniforme qualitative			
			Échelon	Échelon	Échelon	Échelon
			Pas du tout	Un peu	Assez	Beaucoup
Pertinence	<i>Les actions programmées par le projet prennent elles en compte l'aspect genre ?</i>	Organisation de jeunes			X	
		Organisation de femmes				X
		Organisation des Handicapés			X	
		Association de parent d'élèves			X	
		CVC			X	
	<i>Le plaidoyer de ASO EPT mobilise-t-il des partenaires dans les changements de politique en faveur de l'inclusion éducative ?</i>	Organisation de jeunes			X	
		Organisation de femmes				X
		Organisation des Handicapés				X
		Association de parent d'élèves			X	
		CVC			X	
	<i>Le projet EOL de Aso EPT favorise-t-il la récupération des enfants déplacés des zones d'insécurité ?</i>	Organisation de jeunes		X		
		Organisation de femmes			X	
		Organisation des Handicapés			X	
		Association de parent d'élèves				X
	<i>Le projet de ASO EPT implique-t-il les jeunes dans tous ses objectifs</i>	Organisation de jeunes				X
		Organisation de femmes				X
		Organisation des Handicapés				X
		Association de				X

		parent d'élèves			
		CVC			X

- Dans quelle mesure la stratégie du projet a-t-elle intégré la perspective des droits de l'homme et du genre et dans quelle mesure a-t-elle réussi à la rendre opérationnelle ?

ASO EPT a investi les espaces de dialogue multi acteurs comme revue conjointe Gouvernement/PTF, 4 initiatives mises en œuvre par le gouvernement pour la promotion des droits des groupes marginalisés (jeunes, femmes et personnes handicapées). La Coalition ASO EPT a su se rallier la Commission Nationale des Droits de l'Homme dans le travail de révision de la LOSEN. Cette activité importante et capitale marque la prise en compte de droits de l'homme, du Genre et partant de la démocratisation de l'Ecole.

- Le projet de la CNE a-t-il été adapté au cours de sa mise en œuvre et sous quels aspects ?

ASO EPT et ses partenaires ont travaillé au renforcement de capacité de leurs structures sur la gestion de l'éducation en situation d'urgence. Qu'il s'agisse de la Covid19 et son impact sur la gestion des programmes éducatif et le temps scolaire, des actions terroristes dans certaines zones ayant occasionnés certaines écoles, des inondations et de la mauvaise répartition des pluies qui ont donné des mauvaises récoltes et provoqué le déplacement des populations, la coalition ASO EPT a su adapter le projet et ses actions. A l'interne, le travail à distance et souvent les rencontres sélectives pour éviter les grands regroupements, le renforcement de capacités des acteurs à mieux travailler dans ces contextes sont autant d'aspects qui ont eu aussi des impacts sur la nomenclature budgétaire du projet.

#### Grille d'observation 5 :

Critères	Éléments observables	Cible s	Échelle uniforme quantitative			
			Échelon	Échelon	Échelon	Échelon
			0 à 10%	11 à 25%	26 à 55%	56 à 100%
Cohérence	A quelle proportion pensez-vous que la Coalition a pris en compte les différents aléas dans la mise en œuvre du projet ?	Organisation de jeunes				75
		Organisation de femmes			55	
		Organisation des Handicapés				100
		Association de parent d'élèves				70
		CVC				100
Proportion						80
Cohérence	Impacte de l'adaptation du projet EOL de ASO sur les résultats auxquels vous êtes parvenus.	Organisation de jeunes				100
		Organisation de femmes				85
		Organisation des Handicapés				100
		Association de parent d'élèves				80
		CVC				90
Proportion						91

- Validité : Dans quelle mesure la conception du projet était-elle logique et cohérente ?

Au vu du contexte international, régional et national caractérisé par des crises multiformes et multidimensionnelles, le projet EOL de par ses objectifs a été d'une grande opportunité pour le système éducatif nigérien. La rareté des ressources et le sous financement du système du fait des urgences déclarées, ont failli mettre la société civile dans l'inertie. Avec EOL, les acteurs réunis au sein de la coalition ASO EPT ont su jouer leur partition dans leur rôle de mobilisation sociale et de plaidoyer en faveur d'une éducation publique de qualité pour tous, surtout pour les enfants des groupes marginalisés. EOL a mis un accent sur le

renforcement de capacités des acteurs et leurs implications dans le dialogue politique, ce qui a permis à plusieurs égards de ramener la question de l'éducation aux rangs de priorités nationales. A juste titre si le leadership de ASO a été réaffirmé et consolidé, c'est en grande partie du fait de la pertinence des éléments de son plaidoyer tiré des consultations et études sur les questions éducatives conformément aux objectifs du projet. EOL a dans sa conception été cohérent et logique du fait que les acteurs et bénéficiaires se sont appropriés avant même sa mise en œuvre. Cela est remarquable au-delà des espaces de liberté dans lesquels la coalition agit, mais dans le rôle et les sollicitations dont elle fait l'objet ces derniers temps auprès des pouvoirs publics.

**Grille d'observation 6 :**

Critères	Éléments observables	cibles	Échelle descriptive			
			Échelon 5	Échelon 4	Échelon 3	Échelon 2
Validité : dans quelle mesure vous trouvez logique et cohérent EOL avec vos propres objectifs ?	CNE devenus plus inclusifs, en particulier pour les groupes marginalisés	Organisation de jeunes		X		
		Organisation de femmes		X		
		Organisation des Handicapés	X			
		Association de parent d'élèves			X	
		CVC		X		
	Une meilleure capacité à s'engager dans le dialogue politique	Organisation de jeunes		X		
		Organisation de femmes		X		
		Organisation des Handicapés		X		
		Association de parent d'élèves	X			
		CVC	X			
	changements politiques ont eu lieu, sous l'influence de la société civile	Organisation de jeunes		X		
		Organisation de femmes	X			
		Organisation des Handicapés	X			
		Association de parent d'élèves	X			
		CVC	X			
	collaborations d'apprentissage sur le renforcement de la société civile sont en place	Organisation de jeunes		X		
		Organisation de femmes			X	
		Organisation des Handicapés		X		
		Association de parent d'élèves		X		
		CVC	X			

## 7.2 Résultats sur l'efficacité

- Dans quelle mesure le projet de la CNE a-t-il atteint les résultats escomptés et les produits originaux ou actualisés convenus ?

Pour évaluer les résultats atteints par EOL de ASO EPT, il faut partir de la planification du projet, sur les indicateurs de réussite et apprécier le niveau de réalisation ; ce niveau doit être apprécié sur le plan quantitatif que qualitatif.

### Grille d'observation 7 :

Critères	Éléments observables	Échelle uniforme quantitative			
		Échelon	Échelon	Échelon	Échelon
		0 à 10%	11 à 25%	26 à 55%	56 à 100%
Efficacité	11 nouvelles alliances stratégiques sont créées avec les organisations des jeunes, des femmes, des personnes handicapées et les organisations communautaires ;				<b>154% (17 alliances réalisées)</b>
	7 sessions de renforcement de capacités organisées à l'intention des membres des organisations partenaires ;				<b>100</b>
	1 feuille de route des actions à conduire avec chaque organisation est élaborée				<b>100</b>
	4 manifestations publiques organisées en synergie avec les organisations des groupes spécifiques par an				<b>100</b>
	110 membres des organisations des groupes spécifiques prennent part aux actions de plaidoyer dont 10 par organisation				<b>100</b>
	4 initiatives mis en œuvre par le gouvernement pour la promotion des droits des groupes marginalisés (jeunes, femmes et personnes handicapées)				<b>100</b>
	Au moins 5 nouvelles adhésions des structures enregistrées				<b>110</b>
	trois (3) actions de restitution des acquis des formations au sein de leurs membres respectifs par an				<b>100</b>
	5 espaces politiques sont investis par la coalition au niveau national (GLPE, Revue sectorielle, Comités techniques, PTSEF) et même la réunion des cadres				<b>100</b>
	5 espaces de dialogues politiques investis au niveau local par les structures membres de la				<b>100</b>

	coalition (cadre de concertation régional, comité de travail technique sur les politiques, comité régional PTSEF, la revue régionale et conseil régional de l'éducation)				
	10 manifestations publiques organisées par an en faveur de l'engagement citoyen pour l'éducation au niveau local et national				<b>80</b>
	5 activités médiatiques (débats, interview) organisées par an				<b>100</b>
	4 propositions pertinentes prises en compte				<b>100</b>
	5 séances de débats radiophoniques et télévisés sont réalisées sur le rapport alternatif				<b>100</b>
	10 AG organisées pour sensibiliser les acteurs sur les conclusions du rapport			<b>55</b>	

- ***Quelles sont les lacunes et les différences constatées et quelles sont les justifications ?***

Il y a lieu de signaler qu'au contexte de la Covid 19, de la sécurité interne, des inondations, est venu s'ajouter celui de fin de mandats politiques ouvrant de facto le renouvellement des institutions de la République (Elections locales, législatives et présidentielles, mutation des responsables administratifs et académiques...). Ce contexte de confinement, de respect des mesures barrières et de renouvellement d'Etat d'urgence dans certaines zones du pays n'a pas permis de réaliser effectivement les Assemblées générales de mobilisation sociale et certaines sessions de formation telle que prévues.

Le retard dans la mise en place des fonds pour le démarrage des activités du projet a impacté sur les nouvelles alliances que la CNE a planifiées plutôt.

- ***Quels sont les facteurs sous-jacents indépendants de la volonté du projet qui ont influencé ses performances ?***

Les facteurs sous-jacents ayant influencé l'atteinte des résultats sont entre autres :

- Le leadership de ASO EPT au sein de la société civile nigérienne
- La forte demande des groupes marginalisés au renforcement et au soutien
- La forte représentation de la Coalition à travers ses structures régionales
- Des habitudes de campagne en faveur de l'EPT par la coalition en développent un vaste réseau de communication
- Les productions de la Coalition ASO EPT en étude et recherche action sur l'Education
- La volonté politique d'impliquer la société civile dans les espaces de liberté où se discutent les questions d'éducation.

Efficacité :

- ***Dans quelle mesure les ressources du projet (financières, expertise et temps) ont-elles été utilisées de manière efficace et utilisées pour produire des résultats ?***

Les aspects qui montrent que le projet a fait montre d'une meilleure allocation de ressources sont entre autre : La chronologie des actions planifiées (le ciblage des organisations cibles dont celles représentant les plus marginalisées, les alliances signées, le renforcement de capacités des partenaires et membres, le choix des

thématisques de campagne, recherche action, la communication avec des médias nationaux et communautaires, publics comme privés, investissement des espaces de dialogue et de plaidoyer...)

Le projet a capitalisé les acquis de la Coalition et cela a rendu efficents certains résultats EOL

Le reprofilage du projet du fait de la complexité du contexte et du retard dans la mise à disposition des fonds a permis de reprogrammer certaines activités qui ont consolidé davantage les résultats.

- ***Le projet a-t-il été conçu pour être rentable ?***

Dans sa conception, EOL a fait preuve de pertinence, de cohérence, d'efficacité et de durabilité. Sa rentabilité est visible lorsqu'on regarde la triangulation des résultats. De par les indicateurs et les résultats atteints, de par le contexte et le rayonnement de ASO EPT, de par la visibilité des actions des acteurs soutenus par le projet à travers ASO EPT et les initiatives des organisations des groupes marginalisés, le projet EOL a répondu à l'objectif principal pour lequel il a été créé ; « renforcer l'engagement de la société civile nationale dans la planification de l'éducation, le dialogue politique et le suivi ».

- ***Dans quelle mesure le projet a-t-il identifié les risques possibles ? Ces risques ont-ils été identifiés et atténués de manière adéquate ?***

Le projet a identifié les risques liés au contexte et à la période des élections générales dans le pays. Avec la méthode de travail à distance, le regroupement sélectif des acteurs pour les formations et l'utilisation de la période de campagne présidentielle et législative pour actionner le plaidoyer en amenant les différents candidats à inscrire des questions liées à l'éducation inclusive de qualité dans leurs programmes, le projet a transformé les risques en opportunités.

### Efficacité des dispositions de gestion :

- *Dans quelle mesure les capacités et les dispositions de gestion mises en place ont-elles favorisé l'obtention des résultats ?*

Du fait que la coalition dispose d'un manuel de procédure et de gestion, de par sa structuration avec une représentativité quasi générale dans les régions du pays, a favorisé l'obtention des résultats.

### 7.3 Résultats sur l'efficience

Pour mesurer le degré d'efficience du projet il faut se référer aux résultats escomptés et les comparer aux résultats atteints. Ainsi sur la base des rapports consultés, nous retenons ce niveau très satisfaisant de réalisation des indicateurs du projet EOL de ASO EPT :

#### Grille d'observation 8 :

	Périodes		Données de base	Résultats cumulés obtenus du début du projet à la fin de la période de rapport actuelle	% de l'objectif total atteint à la fin de la période de rapport actuelle	Commentaires
	Année 1	Année 2				
Objectif spécifique 1						
Outcome/Réalisation 1.1						
<b>Indicateurs/Indicateurs 1.1.1: 11 nouvelles alliances stratégiques sont créées avec les organisations des jeunes, des femmes, des personnes handicapées et les organisations communautaires ; 7 sessions de renforcement de capacités organisées à l'intention des membres des organisations partenaires; 1 feuille de route des actions à conduire avec</b>	* 2 organisations de jeunes; * 2 organisations féminines; * 2 organisations des personnes handicapées	* 2 organisations de jeunes; * 2 organisations féminines; * 1 organisations des personnes handicapées *7 sessions de renforcement *1 feuille de route	Collaboration stratégique et ponctuelle	17 organisations partenaires 1 convention stratégique signé avec les 17 organisations alliées 7 sessions de formations organisées 1 feuille de route élaboré	100%	Pour une prévision de 11 alliances nous nous sommes retrouvé avec 17 alliance plus signatures de convention. Toutes les sessions de formation prévues sont réalisées,

chaque organisation est élaborée						
<b>Indicator 1.1.2</b>						
<b>Output/Extrant 1.1.1</b>	Au moins 11 organisations de groupes spécifiques et structures éducatives de base prennent part activement aux actions de plaidoyer de la coalition ASO-EPT Niger					
<b>Indicators 1.1.1:</b> 4 manifestations publiques organisées en synergie avec les organisations des groupes spécifiques par an,	4 manifestations publiques avec 1 organisation de jeunes, 1organisation féminines, 1organisation des personnes handicapées et 8 Fédérations régionales des CGDES	4 manifestations publiques avec 1 organisation de jeunes, 1organisation féminines, 1organisation des personnes handicapées et 8 Fédérations régionales des CGDES	Collaboration stratégique et ponctuelle Existence d'un cadre réglementaire favorable (politique jeunesse, politique genre, loi sur la promotion et l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées)	9 manifestations publiques organisées avec 9 organisations des femmes; 12 fédérations communales des COGES et 50 Comités de Gestion Décentralisés des Ecoles (CGDES)	100%	en réalité le nombre de manifestation est au déla de 9 sur les deux par exemple au cours de la SMAE chacune des 8régions du pays organise des manifestations pour un total de 16 manifestations rien que pour la SMAE, sans tenir compte des autres activités de mobilisation à l'aoccasion de certaines dates commémoratives,
<b>Indicators 1.1.2:</b> 110 membres des organisations des groupes spécifiques prennent part aux actions de plaidoyer dont 10 par organisation,	110 membres de ces organisations participent aux manifestations		idem	2520 acteurs mobilisées lors des manifestations organisées au cours de la période dont 1046 femmes et 746jeunes	100%	le nombre de personnes mobilisées/sensibilisées à travers les manifestations publiques sont estimées à plus de 2520 individus dont on considère que

						100% des 110 membres des osc partenaires avaient pris part à se manifestaions à travers le pays
<b>Indicators 1.1.3:</b> 4 initiatives mis en œuvre par le gouvernement pour la promotion des droits des groupes marginalisés (jeunes, femmes et personnes handicapées)	2 initiatives pour les groupes marginalisés	2 initiatives pour les groupes marginalisés	idem	4 initiatives prises en faveurs de la promotion des personnes vulnérables à savoir : *2projets de décret en cours de validation qui concourent à l'amélioration des conditions des groupes vulnérables, *1 arrêté pris pour vulgariser la mise en place des comités de protection dans tous les villages/établissements *le (1) plan de riposte COVI-19 est en amélioration pour tenir compte des questions genre et de la protection de la fille en période de COVID-19	100%	La coalition à tarvers une structure des personnes handicapées a été sollicité pour apporter des amendements dans le projet de décret en question avant sa signature, la réalisation de l'étude sur les écoles privées et les actions de lobbying et de plaidoyer sur la thématique ont permis d'amener le gouvernement à prendre ce projet de décret
<b>Output 1.1.2</b>	Un plan de plaidoyer commun est élaboré et mis en œuvre tenant compte des spécificités des groupes marginalisés (femmes, jeunes, handicapés,					

	réfugiés/déplacés)					
<b>Indicator 1.1.2.2:</b> Au moins 2 actions de plaidoyer pour le bien être des jeunes et des femmes, réalisées par leurs organisations,	1 action réalisée par les organisations de jeunes filles et garçon	1 action réalisée par les organisations féminines		4	100%	la première initiative et celle de l'ONG News Challengers qui a organisé un forum sur le leadership des filles du 06 au 09 novembre 2020 à Niamey. l'ONG News Challengers est une organisation des jeunes filles alliée de la coalition dans le cadre des nouvelles alliances créées par ASO EPT avec les organisations des groupes marginalisés à travers le projet EOL -la deuxième initiative est un forum organisé par la Fédération Nigerienne des Personnes Handicapées (FNPH) sur l'état de lieu de l'éducation des enfants handicapées au Niger. Elle est coorganisée avec ASO EPT sur le financement d'un projet de l'ONG Internationale Humanité Inclusion (HI)
<b>Outcome/Réalis</b>	La coalition					

<b>ation 1.2</b>	<b>ASO-EPT Niger enregistre des nouvelles adhésions des structures dirigés par des jeunes (filles et garçons) et des femmes en particulier,</b>					
<b>Indicators/Indicateurs 1.2.1:</b> Au moins 5 nouvelles adhésions des structures enregistrées	1 organisations des jeunes filles et garçons, 1 organisation féminine	1 organisations des jeunes filles et garçons; 1 organisation féminine ; 1 organisation des personnes handicapées		16	100%	
<b>Output 1.2.1</b>	<b>Les organisations des jeunes filles et garçons et femmes partenaires sont formées sur le leadership, le plaidoyer, lobbying et sur le contrôle citoyen</b>					
<b>Indicator 1.2.1.1:</b> 35 membres des structures des jeunes filles et garçons et des femmes et personnes handicapées formés par an sur le lobbying et plaidoyer, sur le leadership et sur le contrôle citoyen	15 filles; 10 garçons ; 5 femmes et 5 personnes handicapées dont 2 femmes	15 filles; 10 garçons , 5 femmes et 5 personnes handicapées dont 2 femmes		144 dont 37 femmes et 53 jeunes	100%	

<b>Indicator 1.2.1.2:</b> trois (3) actions de restitution des acquis des formations au sein de leurs membres respectifs par an	-1restitution par les participants des jeunes -1restitution par les participants des femmes -1restitutions pour les participants des personnes handicapées	1restitution par les participants des jeunes; 1restitution par les participants des femmes; 1restitutions pour les participants des personnes handicapées			8   100%	Tous les participants ont affirmés avoir restitués la formation aux autres membres de leurs structures respectives  Nous n'avons pas obtenu des listes des participants aux restitutions mentionnées
<b>Output 1.2.2</b>	<b>Les membres des structures des femmes des jeunes filles et garçons participant activement aux actions de plaidoyer entreprises au niveau local et national</b>					
<b>Indicator 1.2.2.1:</b> 35 membres des organisations des jeunes et des femmes prennent part aux actions de mobilisation sociales organisées par la coalition par an au niveau local et national,	15 filles 10 garçons 5 femmes et 5 personnes handicapées dont 2 femmes	15 filles 10 garçons 5 femmes et 5 personnes handicapées dont 2 femmes			776   100,00%	Au moins 150 membres des organisation des jeunes , des personnes handicapées , des femmes et de la Coalition ont pris part aux différentes manifestations tenues au cours de cette période
<b>Indicator 1.2.2.2:</b> Au moins 3 actions de plaidoyer lobbying sont réalisées au profit des groupes marginalisées sur les 2 ans	2 actions de plaidoyer lobbying sont réalisées au profit des groupes marginalisées	1 actions de plaidoyer lobbying sont réalisées au profit des groupes marginalisées			6   100,00%	<b>en partenariat avec d'autre organisations, la coalition a conduite des actions de plaidoyer en direction des garants des droits (chefs coutumiers, religieux, responsables des strc utures éducatives (AME et CGDES) pour la scolarisation et le maintien des filles à l'école dans 11 villages</b>
<b>Objectif spécifique 2</b>						

Outcome/Réalisation 2.1	La coalition et les structures membres prennent part aux espaces et cadres de dialogues sur les politiques éducatives					
<b>Indicator 2.1.1:</b> 5 espaces politiques sont investies par la coalition au niveau national (GLPE, Revue sectorielle, Comités techniques PSEF)	5 espaces politiques investies par la coalition	5 espaces politiques investies par la coalition	Membre GLPE, Revue PTF gouvernement et société civile, Comité technique PSEF, Cadre de concertation de la société civile,	10	100%	Ils'agit ici des cadres d'échnages aussi bien du niveau local que national où des décisions importantes peuvent être prises dans la gestion de l'éducation .
<b>Indicator 2.1.2:</b> 5 espaces de dialogues politiques investis au niveau local par les structures membres de la coalition (cadre de concertation régional, comité de travail technique sur les politiques, comité régional PTSEF, la revue régionale et conseil régional de l'éducation)	3 espaces politiques au niveau local	2 espaces politiques au niveau local	Membre GLPE, Revue PTF gouvernement et société civile, Comité technique PSEF, Cadre de concertation de la société civile,	9	100,00%	à Dosso, le CVC a organisé une conférence débat regroupant les inspections, les mairies , les FCC et le gouvernorat pour discuter des questions éducatives de la Région
<b>Output 2.1.1</b>	La coalition formule des suggestions pertinentes prises en compte par les instances politiques					
<b>Indicator 2.1.1.1:</b> 5 propositions écrites soumises et acceptées par les instances durant les 2 ans	2 propositions écrites	3 propositions écrites	Documents de propositions soumises Documents validés Lettre de transmission de la contribution Rapports, PV ou CR des rencontres Rapport alternatif	4	80%	le gouvernement a pris un projet de décret pour harmoniser les frais des scolarités dans les écoles privées
<b>Indicator 2.1.1.2:</b> 30 propositions orales soumises et acceptées sur les 2ans	15 propositions orales	15 propositions orales	Lettre de transmission de la contribution Rapports, PV ou CR des	26	86,67%	le dabit télévisé propose des solutions pour une pris en compte effective des

			rencontres			enfants dans les zones d'insécurité et ceux dont les parents sont victimes d'inondation et fait aussi des proposition de respect des mesures barrières contre la COVID - 19 les radios communautaires continuent de faire des propositions à travers les messages produits et mis à leur disposition par la coalition sur la gestion de l'école en situation d'urgence voir le document de contribution à l'engagement du président joint dans les livrables
<b>Indicator 2.1.1.3:</b> 1 rapport alternatif sur la mise en œuvre de la politique éducative produit		1 rapport produit sur la mise en œuvre de la politique éducative	Rapports, PV ou CR des rencontres Rapport alternatif	1	100,00%	TDR produit, contrat signé avec le consultant le travail en cours
<b>Output 2.1.2:</b>	<b>La coalition organise des campagnes de mobilisation sociale pour sensibiliser les communautés sur les questions éducatives au niveau national et local</b>					
<b>Indicator 2.1.2.1:</b> 10 manifestations publiques organisées par an en faveur de l'engagement citoyen pour l'éducation au niveau local et national	mobilisations aux niveaux des régions 2 manifestations dans la capitale	8 mobilisations aux niveaux des régions 2 manifestations dans la capitale	Non applicable	19	95,00%	à l'occasion de la journée internationale de l'alphabétisation , SMAE, Journée de l'enseignant, journée de la femme, journée de la personnes handicapée

<b>Indicator 2.1.2.2:</b> Au moins 150000 personnes mobilisées et sensibilisées par an lors des actions de mobilisation sociale	30%Hommes 30%femmes et40% jeunes	30%Hommes 30%femmes et40% jeunes	Non applicable	120854	80,569%	l'organisation des manifestations à l'occasion de la SMAE, Journée de l'enseignant, journée de la femme, journée de la personnes handicapée, et la rediffusion des messages à travers les radios communautaires et les télévisions ont permis de sensibiliser un nombre important des citoyens
<b>Indicator 2.1.2.2:</b> 5 activités médiatiques (débats, interview) organisées par an		5 débats et interview organisés		24 dont 4 débats télévisés organisés sur l'éducation en situation d'urgence (haoussa, Zarma et français) 1 débat télévisé organisé à l'occasion de la journée internationale de l'enseignant le 5 octobre, 4 interviews accordés aux télévisions privées lors des manifestations et formations organisées par la coalition(formation plaidoyer, formation contrôle citoyen, formation politique	100,000 %	

				éducative, célébration journée de l'alphaébtisation, atelier de validation de l'étude sur les écoles privées) 1 débat télévisé sur la proposition pour l'atteinte des objectifs de l'agenda du président en matière d'éducation		
<b>Outcome / Réalisation 2.2.</b>	<b>Un suivi citoyen et régulier des politiques éducatives est réalisé par la coalition et les OSC du secteur éducatif</b>					
<b>Indicator 2.2.1:</b> Production d'un rapport alternatif sur la mise en œuvre des politiques éducatives	0	1 rapport élaboré	Dernier rapport alternatif date de 2017	1	100%	0
<b>Output 2.2.1.1</b>	<b>La prise en compte des propositions de la coalition dans la mise en œuvre des politiques éducatives</b>					
<b>Indicator 2.2.1.1:</b> 4 propositions pertinentes prises en compte	0	4 propositions formulées et acceptées	Non applicable		0%	cet indicateur est supprimé suite à la révision du cadre logique
<b>Output 2.2.2:</b>	<b>La vulgarisation du rapport alternatif auprès des acteurs de l'éducation</b>					
<b>Indicator 2.2.2.1</b> : 5 séances de débats radiophoniques et télévisés sont réalisées sur le rapport alternatif,	1 émission radios 1 émission télévisée	2 émissions radios 1 émission télévisée	Non applicable	1	100,00%	le débat télévisé et les émissions radios ont été annulés suite à la révision budgétaire au cours du mois d'octobre 2021
<b>Indicator 2.2.2.2</b> : 10 AG organisées pour sensibiliser les acteurs sur les conclusions du rapport	5 AGs	5 AGs	Non applicable	2	20,00%	les AG ont été organisées mais le document a été largement diffusé auprès

						des acteurs éducatifs (plus 400exemplaires du document distribués). Une modification budgétaire a été la cause de non réalisation des 10 ags
<b>Outcome / Réalisation 2.3.</b>	<b>Les acteurs sont sensibilisés sur la prolifération des écoles privées au Niger</b>					
<b>Indicator 2,3,1:</b> 10 rencontres organisées sur l'étude sur l'état des écoles privées au Niger	4 rencontres organisées	6 rencontres organisées	Non applicable	10	100,00%	
<b>Output 2.3.1</b>	<b>Les acteurs prennent conscience sur les risques que constitue la marchandisation de l'école sur l'atteinte de l'ODD4</b>					
<b>Indicator 2.3.1.1:</b> 1000 exemplaires de la synthèse de l'étude sont partagés avec les acteurs	0	1000exemplaires de la synthèse de l'étude		1000	100%	
<b>Indicator 2.3.1.2:</b> 2 rencontres d'interpellation organisées avec le ministère de l'enseignement sur l'expansion des écoles privées au Niger	1 rencontre d'interpellation organisée avec le ministère de l'enseignement sur l'expansion des écoles privées au Niger	1 rencontre d'interpellation organisée avec le ministère de l'enseignement sur l'expansion des écoles privées au Niger	Non applicable	4	100%	
<b>Objectif spécifique 3</b>	<b>Promouvoir des cadres de collaboration et d'apprentissage pour la vulgarisation des bonnes pratiques en vue du renforcement institutionnel des organisations de la société civile d'ici 2021;</b>					
<b>Outcome 3.1</b>	<b>Les échanges de bonnes pratiques renforcent la capacité de la coalition et des structures membres dans l'analyse des politiques éducatives</b>					
<b>Indicator 3.1.1:</b> La qualité et pertinences des propositions et	2 propositions prises en comptes	2 propositions prise en compte	Non applicable	5	125,00%	en réalité il y'a eu beaucoup de débats télévisés et

des débats sur les questions éducatives						radiophonique auxquels la coalition a pris part avec des propositions pertinentes d'amélioration du système éducatifs
<b>Output 3.1.1</b>	<b>La coalition prend part à toutes les rencontres nationales et internationales sur les questions éducatives</b>					
<b>Indicator 3.1.1.1:</b> La coalition partage au moins une bonne pratique oralement ou par écrit dans chaque rencontre nationale ou internationale	1 partage de bonne pratique dans chaque rencontre	1 partage de bonne pratique dans chaque rencontre	Non applicable	4 1 la coalition a organisée en juillet 2020 une rencontre de partage avec les organisations des groupes marginalisées (femmes, jeune, personnes handicapées) sur ses réalisations 1 code conduite partagé	100%	
<b>Indicator 3.1.1.2:</b>						
<b>Output 3.1.2</b>	<b>La coalition utilise les bonnes pratiques et expériences porteuses apprises pour innover et améliorer ses actions sur le terrain.</b>					
<b>Indicator 3.1.2.1:</b> Nombre de bonnes pratiques capitalisées et exploitées dans les actions de la coalition au niveau pays,	1 succès exploité	2 succès exploités	Non applicable	4	100%	le rapport de l'étude sur les écoles privées est bien exploité pour aboutir à un projet de décret pour harminser les frais de scolarité dans les écoles privées
<b>Output 3.1.3</b>	<b>Un centre de documentation mis en place et fonctionnel</b>					
<b>Indicator 3.1.3.1</b> <b>:Les ressources mobilisées auprès d'autres partenaires pour soutenir le centre même</b>	Centre opérationnel (matériels acquis)	Centre opérationnel , Journée porte ouverte	Document de recherche et supports de plaidoyer	1	100%	

<b>Indicator 3.1.3.2</b> : Au moins 150 visites enregistrées durant les 2 ans		150 visites enregistrées durant les 2 ans			161	100%	il n'y-a pas eu des journées portes ouvertes
<b>Indicator 3.1.3.2</b> : Nombre de journée porte ouverte réalisée	Nombre de journée porte ouverte réalisée				0	0%	
<b>Output 3.1.4,</b>	<b>Toutes les actions et productions de la coalition sont partagées via le site web et les réseaux sociaux</b>						
<b>Indicator 3.1.4.1</b> : Au moins 100 visiteurs du site par an	Site opérationnel , 100 visiteurs	100 visiteurs	Productions existent Plate-forme du site		1	0%	Cet indicateur a été supprimé lors de la révision du cadre logique
<b>Outcome 3.2</b>	<b>La capacité organisationnelle et institutionnelle de la coalition est renforcée</b>						
<b>Indicator 3.2.1:</b> Les ressources financières mobilisées	5% de rehaussement de mobilisation des ressources financières	5% de rehaussement de mobilisation des ressources financières	6 partenaires : Plan Int, Save The Children, OXFAM, Aide et Action, Counterpart Int, Humanité Inclusion,		5%	100%	Cette augmentation a été possible grâce à des nouveaux projet et financement obtenus par la coalition au cours de la période (Projet WOnDIYey Ma Zaada financé par Plan entre 2020 et 2021, le Projet YEG financé par OXFAM dans la même période etc,
<b>Indicator 3.2.1:</b> Nombre de partenaires de la coalition	Plus 2 partenaires	Plus 3 partenaires			7	100%	

<b>Indicator 3.2.1:</b> 50 membres renforcés sur de le plaidoyer, l'analyse des politiques, le leadership et sur la veille citoyenne	Capacités de 20 membres renforcés sur de le plaidoyer, l'analyse des politiques, le leadership et sur la veille citoyenne	Capacités de 30 membres renforcés sur de le plaidoyer, l'analyse des politiques, le leadership et sur la veille citoyenne		nombre de formé sur la thématique est de 72 personnes membres et alliés de la coalition dont 35 formés en 2020 du 24 au 25 septemebre et 37 formés en 2021 du 17 au 18 fev.	100%	
<b>Output 3.2.1</b>		<b>Les instances de la coalition se tiennent régulièrement</b>				
<b>Indicator 3.2.1.1:</b> 4 réunions ordinaires du Conseil d'Administration (CA) par an	4 réunions du conseil	4 réunions du conseil		4	100%	
<b>Indicator 3.2.1.2</b> : 12 réunions du Comité Exécutif (CE) par an,	6 réunions du CE	6 réunions du CE		18	100%	pour des raison de voyage les membres du CE tiennent leurs réunions en ligne
<b>Indicator 3.2.1.3</b> : Tenue d'une (1) Assemblée Générale (AG) durant les 2 ans,	- 1 AG ordinaire	- 1 AG ordinaire		1	100%	il est programmé une seule AG durant les deux ans du projet conformément aux texte reglementaires de la coalition
<b>Output 3.2.2</b>		<b>La coalition dispose des politiques de bonne gouvernance et d'inclusion (politique genre, politique de fraude)</b>				
<b>Indicator 3.2.2.1</b> : Politique de lutte contre la fraude	1 Politique antifraude			1	100%	le document de politique anti fraude a été partagé avec vous depuis le premier rapport vérifiez les documents envoyés

<b>Indicator 3.2.2.2</b> : Politique genre	1 Politique genre			1	100%	la politique genre a également été partagée avec vous lors du premier rapport
<b>Indicator 3.2.2.3</b> : Plan stratégique amélioré	-1 Plan stratégique amélioré			1	100%	
<b>Indicator 3.2.2.4</b> : Les textes régissant le fonctionnement de la coalition sont appliqués rigoureusement	-Les Statuts et règlement intérieurs révisés	1		1	100%	Les statuts ont été révisé à l'AG du 27 Aout 2020
<b>Output 3.2.3</b>	<b>La prise en compte de la dimension genre est renforcée au sein de l'équipe de la coalition</b>					
<b>Indicator 3.2.3.1:</b> 3 rencontres de sensibilisation sont tenues avec les structures membres sur la prise en compte du genre dans les instances	2 rencontres sur la prise en compte du genre	1 rencontres sur la prise en compte du genre	Disponibilité d'une loi sur le quota en faveur des femmes	3	100%	en réunion du CA les conseillers sont informé sur la politique genre qui leur a été partagé
<b>Indicator 3.2.3.2</b> : 6 femmes sont élues au sein du Conseil d'Administration de la Coalition d'ici à 2021	6 femmes	0 femmes , l'élection des membres au Conseil se fait chaque deux (2) ans et lors du dernier qui a lieu en aout 2020 c'est 5 femmes qui sont élues au sein du Conseil. Les nouvelles élection au CA interviendront en juillet 2022 qui correspondra à la fin du mandat actuel du	Le CA compte 18 membres avec 2 femmes	5 Femmes sont élus au Conseil d'Administration de la coalition lors de l'AG du 27 aout 2020,	83%	il faut souligner que l'élection des membres au Conseil se fait chaque deux (2) ans et lors du dernier qui a lieu en aout 2020 c'est 5 femmes qui sont élues au sein du Conseil.

		Conseil,			
--	--	----------	--	--	--

#### **7.4 Résultats sur l'impact**

Dans la mise en œuvre du projet, des cibles indirectes ont été touchées notamment au cours des formations, des assemblées générales, des manifestations publiques et aussi sur le plan d'adhésion qui a vu l'affluence de plusieurs organisations de la société civile qui veulent s'insérer dans la nouvelle dynamique de ASO EPT. ASO a été le porte-parole de la société civile active en éducation à la rencontre avec le chef de l'Etat du Niger ; la coalition a reçu une invitation à participer à la réunion des cadres du MEN ce qui est inédit jusque-là. A la question posée à un partenaire (jeune) de projet EOL sur le soutien de ASO à leur organisation, il répond que « *même pour réaliser certains mémoires d'étude sur l'EPT, ils sont de plus en plus référencés vers la coalition afin de se documenter* ». Cette reconnaissance se retrouve chez plusieurs partenaires de ASO qui ont été questionnés pour le besoin de l'évaluation. L'association Nationale des personnes handicapées (FNPH) reconnaît le rôle important joué par la Coalition ASO EPT pour les assurer l'accessibilité au sein des espaces de dialogues politique (comité de révision de la LOSEN, la rencontre avec le président, Commissions affaires sociales et culturelles de l'Assemblée nationale.)

#### **7.5 Résultats par rapport à la durabilité**

Orientation vers l'impact et la durabilité :

L'une des organisations des jeunes a organisé une grande manifestation à Dosso en mobilisant des partenaires locaux pour le plaidoyer. Cela est la preuve que le renforcement de capacités de ces organisations signataires d'alliances a fonctionné.

Après le plaidoyer en faveur de personnes handicapées, le gouvernement a décidé d'introduire la dictée de la francophonie aux différents examens scolaires. Cela a répondu à une des préoccupations de l'Association des parents d'élèves soutenus par ASO EPT et à la grande satisfaction des handicapés auditifs.

A la demande de la coalition, le gouvernement a accepté d'impliquer la commission nationale des droits de l'homme dans le comité de révision de la LOSEN.

Sur plaidoyer de ASO EPT le Président de la République a mis dans son programme de campagne présidentielle, puis confirmé dans son programme prioritaire l'adoption d'un plan infrastructurel qui prenne en compte le Handicap et qui soit moins onéreux. Sur le même registre le gouvernement a adopté la création des internats pour les filles afin de promouvoir leur maintien de façon durable dans le système.

La coalition a intégré dans sa campagne 2020, la situation des enfants déplacés des zones de conflits et touchés par l'insécurité alimentaire. Le gouvernement et ses partenaires ont finalement adopté une stratégie d'éducation en situation d'urgence pour la récupération de ces enfants et leur réinsertion dans les écoles ouvertes.

La coalition a initié un atelier de révision du plan de riposte COVID-19 du MEN pour intégrer la dimension genre. Depuis, des manuels scolaires en supports aux élèves et enseignants sont conçus et mis à la disposition de certains niveaux d'études pour pallier aux risques de confinement.

Le soutien de la coalition aux CVC leurs a permis de s'approprier les textes de lois et règlements qui régissent le système éducatif notamment en ce qui concerne sa démocratisation par l'implication des communautés dans sa gestion. Ces CVC sont désormais très actifs et renforcent davantage les CGDES /COGES dans la promotion de la gouvernance locale de l'ECOLE.

Grace au projet EOL, ASO et ses organisations partenaires ont travaillé à faire des propositions au MEN dans le cadre de l'élaboration des critères objectifs d'affectation et de nomination des enseignants. Cette action a aidé le gouvernement et les partenaires de l'école à amorcer la dépolitisation de l'école et une meilleure allocation des ressources éducatives.

Les différentes productions documentaires de la coalition ont fini par renforcer son argumentaire sur les questions éducatives. Toutes les études, les consultations ou recherches action de la coalition sont partagées avec les différents partenaires de l'éducation avant leur adoption. Cela a crédibilisé davantage la coalition, a renforcé son encrage institutionnel, son positionnement dans les instances nationales, sous régionales et mondiales (membre du CA de la Campagne Mondiale pour l'Education) et lui a conféré le rôle de leader de la société civile active en éducation au Niger. A juste titre que la coalition siège au GLPE, à la revue conjointe MEN/Partenaires, à la réunion des cadres du MEN, à la réunion périodique Président de la République et partenaires de l'Ecole ;

Aussi, sur le plan médiatique, la coalition est sollicitée par les médias publics et privés ainsi que les médias communautaires pour des échanges sur les questions de l'Education.

## 7.6 Résultats sur les questions transversales

Domaines transversaux :

- **Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'approche fondée sur les droits de l'homme ont-elles été intégrées dans la conception de la proposition de projet ?**

La démarche de la Coalition ASO EPT a toujours intégré l'égalité des sexes tant dans la formation de ses structures, dans les désignations pour les formations que pour des délégations en termes de responsabilité. Les textes fondamentaux de la coalition sont clairs quant au respect des principes démocratiques basés sur les droits humains. La coalition s'est dotée d'une politique genre en vue de garantir l'inclusion au sein des instances et dans la mise en œuvre de ses projets. ASO a produit des études et recherches actions sur les droits des enfants, le droit à l'éducation, le genre et l'inclusion mais aussi sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes et adolescents. D'autres productions se sont focalisées sur les violences en milieu scolaire et ont même abouti à la production d'un code de conduite en milieu scolaire. C'est fort de tout cet arsenal partagé et internalisé par les différents acteurs que le projet EOL a été conçu pour renforcer le dialogue état société civile et permettre une meilleure prise en compte des couches les plus vulnérables et marginalisées.

- **Dans quelle mesure les différents groupes marginalisés ont-ils bénéficié - de différentes manières de l'intervention ?**

En ciblant et réorganisant les groupes des jeunes, des femmes et des personnes handicapées, le projet leur a donné des outils pour intégrer le mouvement associatif national et poser eux-mêmes des revendications pour leur prise en compte et au-delà, leur implication dans les formulations, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement. On peut remarquer que les impacts cités hauts sur les groupes marginalisés est une preuve d'efficacité du soutien de EOL.

- **Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle réussi à impliquer à la fois les femmes et les hommes, les détenteurs de droits et les porteurs de devoirs, en particulier les plus vulnérables ?**

Au cours de la campagne SMA 2020, la mobilisation des femmes a été remarquable dans toutes les régions et les jeunes de Dosso ont pris des initiatives personnelles de plaidoyer à l'image des mobilisations que la CNE faisait d'habitude avec des partenaires locaux (étatiques, coutumiers et associatifs).

- **Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet EOL a-t-elle intégré un principe de non-discrimination ?**

Le projet EOL dans sa conception et dans sa mise en œuvre est cohérent avec la vision de ASO qui lutte contre toute forme de discrimination. Le respect du principe des droits humains ne laisse aucune place à la

discrimination. Le genre, le handicap et même la précarité de la vie ont été pris en compte par le projet EOL. C'est pour cela que les enfants déplacés ont vite trouvé une grande attention des autorités quant à leur insertion dans le système éducatif.

## VIII. Leçons apprises et adaptations :

### - Quels ont été les enseignements tirés de l'expérience de mise en œuvre du projet ?

Le fait que la coalition ASO EPT a eu des nouvelles cibles à travers EOL, cela a élargi davantage son champ d'action et lui a fait acquérir des nouvelles compétences et expertises tant sur le plan de genre, de l'inclusion, mais aussi de l'urgence éducative.

Les nouvelles alliances signées avec certaines organisations, ont provoqué aussi l'affluence de plusieurs qui se positionnent en potentiel partenaire de la coalition. Cette stratégie de mobilisation des nouveaux partenaires a aussi permis aux structures traditionnelles de la coalition de réussir la mobilisation de certaines institutions et Acteurs de l'éducation intéressés par ces thématiques au niveau local. Le Ministère de l'Education Nationale (MEN) et le cadre de concertation des organisations actives en éducation, ont plusieurs fois loué l'expertise de ASO dans l'élaboration et/ou révision des politiques éducatives. A chaque fois, la coalition fait preuve d'anticipation, de pro activité face à des situations imprévues. La capacité d'adaptation de la coalition face au contexte augmente à son crédit dans le dialogue Etat – société civile.

Le partenariat de ASO est situé à plusieurs niveaux : d'une part, entre les organisations membres et le CA, d'autre part entre le dispositif de gestion et les cibles du projet, et aussi entre le directoire et l'Etat. A tous ces niveaux de partenariat, les relations sont fondées sur le respect des principes démocratiques et la réciprocité. Autant la Coalition fait appel aux partenaires et vice versa.

## IX. Questions transversales / Questions d'intérêt particulier

### Grille d'observation 9 : aspects transversaux de l'intervention EOL

Stratégies de ASO	Approche génératrice d'égalité	Approche sur droits de l'homme	Approche sur l'agenda des ODD
Egalité des sexes	X	X	3-4-5-11-16
inclusion des personnes handicapées	X	X	3-4-8-11-16
inclusion sociale	X	X	1-2-3-4-5-6-7-8-9-11-16-17
Scolarisation de la jeune Fille (SCOFI)		X	4-5-8-16
La prise en compte des urgences éducatives	X	X	13-16
La communication / plaidoyer	X		17

Il ressort à cet égard, que les changements de politique et les stratégies de la Coalition ASO EPT Niger, sont alignés sur une approche génératrice d'égalité du fait qu'elle intègre l'inclusion éducative à travers le genre, les personnes handicapées, les déplacés des zones d'insécurité et même la pandémie de la CIVID19 qui pourrait entraver le temps scolaire. Ces stratégies de la Coalition sont aussi fondées sur les droits de l'homme du fait que le Niger a ratifié les conventions sur toutes formes de discriminations à l'endroit des femmes et des enfants ainsi la Charte africaine de droits de l'homme et des peuples... en scrutant les stratégies mises en œuvre par la coalition ASO EPT dans le cadre de EOL, on constate qu'elles s'alignent sur les 17 ODD. Le plan stratégique de la Coalition est inclusif quant aux ODD mais surtout en ce qui concerne l'ODD4 relatif à l'EPT et aux politiques nationales en matière d'Education.

### Grille d'observation 10 : ODD4 et la stratégie de ASO

ODD4	Stratégie de ASO	Constats
Cet objectif est le fruit d'un processus consultatif intense mené par les États membres, avec toutefois une large participation de la société civile, des enseignants, des syndicats, des agences bilatérales, des organisations	Plaidoyer Lobbying Campagne	Présence de la CNE au niveau GPE, ANCEFA, GPLE,CVC

régionales et internationales, du secteur privé, des instituts de recherche et des fondations.		
D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	Genre	Education inclusive
D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire	Genre	Promotion de la préscolarisation avec l'ONPPE
D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable	Qualité	mise en place du comité (réduction et fixation des coûts de formation au privé)
D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	L'entrepreneuriat des jeunes	Etude et plaidoyer de ASO sur la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes
D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	Inclusion	Implication des groupes marginalisés
D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	AENF	Création des centres et écoles passerelles, de seconde chance
D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	Citoyenneté active	Formations, études et plaidoyer pour une bonne conduite en milieu scolaire
Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous	Scolarisation accélérée et la carte scolaire	Proposition et participation à la rencontre de haut niveau sur les infrastructures scolaires
Enfin en novembre 2015 par les représentants de près de 180 États membres à l'UNESCO, le <a href="#">Cadre d'action pour l'Éducation 2030</a> , dessine dans les grandes lignes de la façon dont les engagements mondiaux <b>pour l'éducation</b> se traduiront en politiques et en pratiques au niveau des pays, des régions et de la planète.	Plaidoyer	Leadership de la CNE et sa capacité de proposition

## X. Analyse et discussion

### Grille d'observation 11 :

Elaboration des plans, programmes politiques en matière d'éducation au niveau national, régionale et local						
Cibles	Tâches à évaluer	implication		Commentaires / indicateurs objectivement vérifiables		
		oui	non			
2 organisations des jeunes 2 organisations féminines 2 organisations des personnes handicapées	La coalition nationale est-elle impliquée dans l'élaboration des plans, programmes et politiques en matière d'éducation au niveau national, régionale et local ?	X		PV des réunions, plan d'actions, Existence des programmes au niveau national ; régional et local		
	La coalition nationale est-elle impliquée dans la mise en œuvre des plans, programmes et politiques en matière d'éducation au niveau national, régionale et local ?	oui	non	Activités menées ou réalisées Rapport d'exécution, suivi, contrôle		
		X				
	La coalition nationale est-elle impliquée dans l'évaluation des plans, programmes et politiques en matière d'éducation au niveau national, régionale et local ?	oui	non	Rapport d'évaluation		
		X				
PRISE EN COMPTE DES SPECIFICITES LOCALES						
La coalition nationale prend-elle en compte la spécificité locale en matière d'éducation ?	OUI	NON	Accès : les infrastructures inclusive, la carte scolaire, la meilleure allocation des ressources... Qualité : sur le curriculum, les programmes et les contenus inclusifs, la formation initiale et continue des enseignants et formateurs, les supports didactiques appropriés, les calendriers et gestion du temps scolaire... Management : démocratisation de l'école, les évaluations des acquis scolaires et de la performance du dispositif, la gestion communautaire des ressources allouées à l'éducation...			
	X					
	INCLUSIVITE					
La démarche de la coalition favorise-t-elle l'éducation inclusive ?	OUI	NON	Egalité, équité, genre			
	X					
	PRISE EN COMPTE DU GENRE					
La coalition prend t- elle en compte	OUI	NON	Pourcentage filles /GARCONS			

	le genre dans sa démarche ?	X		
<b>PARTENARIAT</b>				
	<b>La coalition entretient- elle des relations, d'échange et de partage avec la commission Affaires sociales et Culturelles de l'Assemblée Nationale ? le CESOC ?</b>	OUI	NON	<b>Rencontres, réunions, échanges visites</b>
		X		
<b>Formation</b>				
	Les acteurs de la coalition ont-ils bénéficié de renforcement de capacité ?	OUI	NON	Formation en ligne, nombre d'acteurs formés, échange d'expérience
		X		
<b>LES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA COALITION</b>				
	La coalition a-t-elle bénéficié de financement ?	O UI	NON	Partenaires techniques et financiers
		X		

En observant les indicateurs du projet EOL de ASO EPT Niger, en les comparant aux résultats atteints, on fait le constat que la Coalition nationale a réussi ses cibles. Tous ces résultats sont contenus dans cette grille d'évaluation de la performance. Les grands objectifs du projet sont atteints du fait que la coalition est devenu un interlocuteur de premier rang des autorités nationales, un leader affirmé et reconnu des organisations de la société civile active en Education au Niger et dans le concert des Coalitions africaines et même auprès de la Campagne Mondiale pour l'Education (CME).

Grace aux actions de ASO et ses productions, fruits des consultations, enquêtes et études de cas sur les politiques éducatives et innovations pédagogiques engagées au Niger, la Coalition a accru sa crédibilité dans le dialogue politique dans le champ de l'Education. Cela lui facilite aussi la prise en charge et le renforcement des capacités des organisations des groupes marginalisés (jeunes, femmes, handicapés, déplacés, nécessiteux...) Les résultats auxquels la coalition est parvenue ont permis aux organisations des jeunes et des handicapés de se positionner comme acteurs et partenaires des questions les concernant au niveau décentralisé. C'est le cas à Dosso, Tillabéri et même dans la capitale Niamey.

## **XI. Enseignements tirés, bonnes pratiques, études de cas**

La Coalition ASO EPT Niger vient de nous offrir une opportunité d'analyse sur le développement des OSC et leur encrage dans les politiques publiques de développement. L'exécution du projet EOL a permis à la CNE de consolider ses acquis tant du point de vue de ses capacités organisationnelles, de la pertinence de ses interventions, de l'efficacité de son plaidoyer mais aussi de l'efficience dans la gestion et l'utilisation de ses diverses ressources (humaines, matérielles, financiers et documentaires).

En développant la recherche action, les études et les enquêtes militants, la coalition a non seulement renforcer ses propres capacités, mais aussi affuté la base de ses argumentaires de plaidoyer, lobbying et campagne en faveur de l'EPT.

C'est fort de toutes ces données scientifiquement rigoureuses que la Coalition a procédé au renforcement de capacités de ses membres, des OSC partenaires et même de ses cibles de plaidoyer avec lesquelles elle réalise la validation de toutes ces productions. Cette démarche a crédibilisé la CNE au près de ses partenaires (gouvernement-PTF et autres acteurs du système éducatif).

Le second aspect est que la coalition dispose d'un plan stratégique, d'un manuel de procédure de gestion et d'une politique genre et anti fraude. Ces documents ajoutés aux textes constitutifs de la coalition renforcent sa légitimité et lui confère un bon statut d'organisation agissant dans le respect de la légalité. Ces éléments constituent la vitrine par laquelle les partenaires apprécient et approchent la coalition pour des projections en matière d'EPT. Cela aussi rassure davantage les OSC du secteur de l'Education à vouloir adhérer à cette CNE.

Depuis sa création, la coalition ASO EPT a organisé des campagnes de plaidoyer en faveur de l'Education Pour Tous au Niger. En ciblant les thématiques comme "Genre", "Handicap", "Jeunesse", "Urgence éducative" et même la "Covid19", la coalition a conduit une démarche novatrice, en phase avec l'esprit des ODD et du Plan Sectoriel Education et Formation (PSEF). Cette professionalisation de la coalition sur l'inclusion a permis une adhésion supplémentaire des organisations de jeunes, des femmes, des handicapés et autres préoccupées par l'urgence.

Sur le plan de l'animation et de la conduite des Campagnes de mobilisation sociale en faveur de l'EPT, on constate aux côtés de ASO, une nouvelle forme de mobilisation avec les groupes marginalisés qui n'avaient pas dans l'ancien décor de la Semaine Mondiale d'Action pour l'EPT.

Le rayonnement de ASO et sa crédibilité ont augmenté au point où les ministères en charge de l'Education concertent la CNE pour organiser des sessions de formations, des revues avec les PTF, des rencontres entre le Président de la République et les partenaires sociaux, ainsi qu'au niveau décentralisé. C'est ainsi que l'on constate que la coalition et ses structures membres prennent part aux espaces et cadres de dialogues sur les politiques éducatives. En plus, la coalition formule des suggestions pertinentes prises en compte par les instances politiques.

ASO EPT assure un suivi citoyen et régulier des politiques éducatives avec les OSC du secteur éducatif. Cas de la production d'un rapport alternatif sur la mise en œuvre du PSEF au Niger.

L'intervention de la coalition dans l'accès à tous les enfants à une éducation de qualité a amené ASO à diligenter une étude sur les écoles privées au Niger. Cela a permis de convaincre les autorités de s'impliquer dans la réglementation de l'accès à l'enseignement privé par la mise en place d'un Comité d'analyse et de proposition des coûts d'opportunités pour un meilleur accès à ces établissements. Cela a permis aux acteurs de prendre conscience sur les risques que constitue la marchandisation de l'école sur l'atteinte de l'ODD4.

En développant ces bonnes pratiques et en élargissant la base d'adhésion et d'action citoyenne, la coalition a promu des cadres de collaboration et d'apprentissage pour la vulgarisation des expertises développées en vue du renforcement institutionnel des organisations de la société civile.

Ces échanges de bonnes pratiques ont renforcé la capacité de la coalition et de ses structures membres dans l'analyse des politiques éducatives. Cela est remarquable de par les sollicitations dont elle fait l'objet ainsi que sa participation à toutes les rencontres nationales et internationales sur les questions éducatives. C'est à juste titre si la Coalition ASO EPT Niger, tient toutes ses instances et ce de façon régulière.

Cependant, il y a lieu de noter qu'à côté de toutes ses réalisations, on sent la nécessité de programmer une forte capitalisation de ces acquis. Au vu de la forte adhésion des membres, il y aura certainement une forte demande de renforcement de capacité. Avec les thématiques et expertises développées, il y a lieu de songer à la vulgarisation de ces bonnes pratiques. Cela assurera un bon transfert des compétences et de ressources aux structures décentralisées de la Coalition et les mettra en phase avec le processus de décentralisation amorcé par l'Etat.

Le centre de ressources documentaire de la coalition doit être opérationnel et bien documenté avec un portail ouvert sur le net.

## **Conclusion**

Le projet EOL de la CNE (ASO EPT niger) a été réalisé dans les conditions et circonstances telles que décrites dans le contexte et le développement de son évaluation. Il a porté sur une expérimentation dans les huit régions du pays bien que l'évaluation n'a questionné que les trois régions (Dosso-Niamey et Tillabéri).

Financé par Le fonds PME, le projet EOL s'inscrit dans un contexte d'évolution visible des attentes des acteurs et organisations membres de la Coalition, des groupes marginalisés et des professionnels. L'évaluation a porté un accent sur un fort changement des politiques publiques et de l'offre de services d'éducation et un bouleversement profond des postures et formes d'engagement de part et d'autre.

Ce projet répond à plusieurs objectifs. Tout d'abord, en ce qui concerne le renforcement de l'offre de services éducatifs pour développer les compétences des associations adhérentes par la mutualisation des bonnes pratiques et une offre de formation adaptée à leurs spécificités.. Cela offre une grande opportunité à la coalition de co-construire et capitaliser les méthodes et données issues des expérimentations pour ensuite pouvoir les diffuser. L'un des objectifs de ce projet était également de renforcer la valorisation des approches et actions impactantes source d'utilité sociale qui existent au sein de la Coalition. Cette évaluation nous conforte dans la priorisation de la capitalisation des acquis EOL.

La phase de capitalisation des enseignements tirés est aussi essentielle car, permettant de mettre en exergue les enjeux d'internalisation de certains concepts liés à l'EPT et à l'inclusion éducative,, d'adaptation et de mobilisation spécifiques au secteur de l'Education et aux dynamiques territoriales.

Fort de ces outils et de ce travail expérimental, EOL doit se poursuivre de même que le déploiement de la démarche au sein du réseau et renforcer son rôle au sein de la communauté éducative nigérienne et des acteurs engagés sur le secteur de l'Education. Il s'agira de poursuivre l'objectivation et la valorisation des impacts sociaux vecteurs d'utilité sociale, portés par les organisations membres de ASO notamment celles des groupes marginalisés. Par cette perspective, la coalition ASO EPT permettra un accompagnement des personnes handicapées, jeunes, femmes et déplacées à être actrices de leur vie, contribuer à accélérer l'évolution de la société nigérienne vers un modèle solidaire et inclusif, affirmer son modèle associatif ouvert et dynamique.